



LE DEVOIR

Les États-Unis veulent réduire le smog

*Un effort insuffisant,
selon les écologistes
et le milieu de la santé*

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Au moment où Daimler-Chrysler écope du plus coûteux rappel de l'histoire nord-américaine pour les dysfonctions de ses systèmes de catalyse et de carburateur, la US Environmental Protection Agency (EPA), l'équivalent d'un ministère fédéral de l'Environnement aux États-Unis, annonçait il y a quelques jours un projet de resserrement des normes d'émissions de particules fines dans l'air, projet qui ne ferait que la moitié du chemin nécessaire pour obtenir un véritable assainissement de l'air dans les villes américaines.

**Le smog
provoque
1500 décès
chaque
année à
Montréal**

Le débat sur l'évolution des normes en question touche aussi le Canada et le Québec en particulier. En effet, indiquent les études d'Environnement Canada, 50 % du smog intense qui frappe Montréal plusieurs fois par année provient des États du Midwest américain et de l'Ontario.

Le projet de resserrement des normes de l'EPA sur les particules fines a été annoncé sans bruit la veille de Noël mais n'a pas échappé aux critiques des écologistes américains, qui lui reprochent de ne pas respecter les exigences du Clean Air Act.

Le Clean Air Act des États-Unis, tout comme le Clean Water Act d'ailleurs, deux lois adoptées par le Congrès au début des années 70, exige du gouvernement américain qu'il revoie régulièrement ses normes sur l'air ambiant afin qu'elles protègent efficacement la santé publique et soient à la hauteur de ce que les meilleures technologies disponibles permettent. Si un particulier ou un groupe pense que l'EPA n'a pas imposé une norme au niveau de la «best available technology» (BAT), il peut obtenir l'annulation d'un règlement fédéral et faire ordonner à l'EPA par un tribunal d'émettre un règlement plus strict.

Au Canada comme aux États-Unis, les particules fines sont définies en deux catégories: les particules fines et les particules ultrafines, ces dernières faisant 2,5 microns (deux millièmes et demi de millimètre) et moins de diamètre. Le projet de règlement de l'EPA réduirait de moitié les concentrations actuellement permises. Ces particules sont pour la plupart

VOIR PAGE A 8: SMOG

■ **L'Afrique passe au sans-plomb, page A 4**

Recyclage: le temps presse

Montréal n'a pas atteint le tiers des 65 % fixés pour 2008



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

C'était jour de cueillette sélective des déchets hier à Montréal. Si la récupération du papier, du plastique, du verre et du métal donne d'assez bons résultats, c'est loin d'être le cas en ce qui concerne les matières putrescibles.

JEANNE CORRIVEAU

Le taux de récupération des déchets progresse à pas de tortue à Montréal. Les plus récentes statistiques révèlent que seulement 19 % des matières résiduelles sont récupérées ou recyclées, alors que l'objectif fixé par Québec pour 2008 est de 65 %. Si la collecte sélective atteint des performances honorables dans certains arrondissements, comme ceux du Plateau-Mont-Royal, d'Outremont ou de Rosemont-Petite-Patrie, Montréal accuse toutefois une lacune qui risque de lui faire rater ses objectifs: l'absence d'un programme à grande échelle pour le compostage des résidus de table.

L'échéance de 2008 a beau approcher à grands pas, le responsable du développement durable au comité exécutif de la Ville, Alan DeSousa, s'accroche encore à l'espoir d'atteindre les objectifs de Québec.

Au cours des dernières années, Montréal a pourtant connu de bien maigres progrès en matière de recyclage et de récupération des déchets. Entre 2002 et 2004, la proportion de déchets qu'elle a réussi à détourner des sites d'enfouissement est passée de 16,8 % à 19,2 %. C'est ce que révèle le portrait 2004 de la gestion des

matières résiduelles publié la semaine dernière.

Si le taux de valorisation des résidus domestiques dangereux (RDD) atteint 36 % et celui de la collecte sélective (papier, verre, plastique et métal), 34 %, la transformation des matières putrescibles, bien qu'en progression, accuse un sérieux retard avec un taux de récupération de 10 %, alors que l'objectif de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 est de 60 %. Le problème, c'est que seules les feuilles mortes et les sapins de Noël sont récupérés

VOIR PAGE A 8: RECYCLAGE

2005, l'année de toutes les excuses

Au cours de l'année qui s'achève, des dizaines de personnages du monde de la politique et de celui des médias ont présenté des excuses publiques pour toutes sortes de raisons. En voici une liste non exhaustive, bien qu'étonnamment longue.

ANTOINE ROBITAILLE

- En janvier, le juge John Gomery, pour avoir accordé des entrevues à des médias dans le cadre de la commission sur le scandale des commandites.
- En avril, le premier ministre Paul Martin, pour le dérapage du programme des commandites.
- En avril, un des stratèges du Parti conservateur, Geoff Norquay, après avoir comparé M. Martin à Oussama ben Laden.

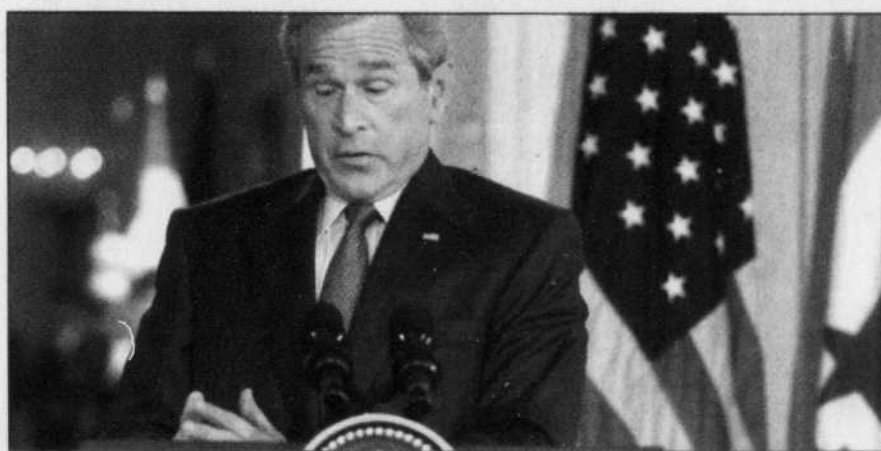
VOIR PAGE A 8: EXCUSES



Jean Charest Gilles Duceppe Gérald Tremblay

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	B 4
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



ANDREW COUNCIL AGENCE FRANCE-PRESSE

George W. Bush a présenté des excuses pour avoir mal géré la crise qui a suivi l'ouragan Katrina, l'été dernier.

Politique: l'ère de la contrition

*Le «remords instantané»,
une stratégie bien de notre temps*

Pourquoi se confond-on tant en excuses en politique de nos jours? La question se pose alors que la campagne électorale fédérale en cours prend des allures de course à la contrition: Duceppe, Sherrer, Scott Reid, etc., ont tous donné dans la repentance. Quel lien peut-on faire entre les excuses politiques et la vogue des excuses historiques? Pierre Elliott Trudeau, qui avait bien du mal à dire «je suis désolé», ne reconnaîtrait plus la politique d'ici. Bilan de l'année par la lorgnette des excuses.

ANTOINE ROBITAILLE

Le phénomène est frappant dans la campagne électorale fédérale en cours: les excuses pleuvent. Avant même l'actuelle trêve des Fêtes, Gilles Duceppe a bredouillé des excuses pour avoir souhaité la disparition des libéraux fédéraux; le directeur des com-

munications de Paul Martin, Scott Reid, a fait de même pour avoir déclaré que les parents canadiens détourneraient l'argent des services de garde promis par le Parti conservateur pour acheter du maïs soufflé et de la bière; l'ancienne ministre libérale Hélène Sherrer, dans la circonscription de

VOIR PAGE A 8: CONTRITION

MINES

Falconbridge met la main sur le nickel du Koniombo

■ À lire en page B 1

Des penseurs
s'interrogent...

La psychanalyse
peut-elle guérir ?

Questions
de vie

Sous la direction d'Alain Houziaux

Armand Abécassis
Jean-Claude Guillebaud
J.-D. Nasio



120 pages • 18,50 \$

Les éditions de l'Atelier

• LES ACTUALITÉS •

Une réponse aux problèmes multiples qui touchent la communauté

Une ligne d'écoute destinée aux autochtones verra le jour

ALEXANDRE SHIELDS

Taux de natalité et de mortalité plus élevés, espérance de vie plus courte, niveaux de scolarité et de revenu plus faibles, un nombre de suicides ahurissant, mais aussi de graves problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme. La réalité des populations autochtones au Canada est bien souvent alarmante comparée à celle des «Blancs». Mais une équipe presque entièrement bénévole veut leur redonner espoir. Après plus de quatre années de travail acharné, elle s'appête à mettre en place une ligne d'écoute vouée à leur venir en aide au Québec et au Labrador, la ligne *Kue*.

Une victoire pour la présidente et coordonnatrice de gestion de l'organisme créé pour développer le projet, Maria-Louise Nanipou. «L'idée est de prendre part à ce qui

nous arrive et de nous donner les outils pour régler les problèmes qui affectent nos communautés. Nous voulons établir une voie porteuse de guérison, mais aussi redonner l'espoir», explique celle qui est originaire de Betsiamites. L'organisme compte surtout s'attaquer à l'isolement des membres des Premières Nations vivant une situation difficile, mais aussi diminuer les risques de suicide et contribuer à atténuer le recours à la violence envers soi ou envers les autres en situation de crise. Mme Nanipou croit aussi pouvoir favoriser le recours aux services d'aide communautaire au sein des communautés.

Le modèle de la ligne *Kue* — un mot à l'orthographe «inventée» mais qui signifie généralement «bonjour» pour la majorité des communautés autochtones — est calqué sur celui de l'organisme

Tel-Jeunes, qui existe depuis une vingtaine d'années au Québec. Les initiateurs du projet ont d'ailleurs établi un partenariat avec l'organisme qui vient en aide aux jeunes tout en protégeant leur anonymat. Cette ligne intégrera toutefois les valeurs autochtones dans les services offerts et dans son fonctionnement. La vaste majorité des intervenants seront issus des communautés amérindiennes. Ils pourront donc s'adresser aux gens qui appelleront dans les diverses langues amérindiennes, mais aussi en français et en anglais. L'équipe sera par ailleurs composée des travailleurs sociaux et des psychologues spécialement formés.

Ce projet unique dans la province sera disponible pour les 11 nations autochtones de la province, mais aussi celles du Labrador. Il a d'ailleurs reçu l'appui de l'Assem-

blée spéciale des chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL). Les communautés autochtones, mais aussi certains partenaires privés, ont d'ailleurs fourni plus de 15 000 \$ pour aider à la réalisation du projet. Le gouvernement fédéral, lui, a attribué une aide d'environ 50 000 \$ et Québec a contribué pour plus de 300 000 \$, une somme confirmée le 8 décembre. La présidente de l'organisme est également confiante de pouvoir maintenir, voire d'augmenter le financement à moyen et à long terme. La localisation des bureaux n'est toujours pas fixée, mais ils seront situés à Montréal ou Québec.

Mme Nanipou a eu l'idée de créer un centre d'écoute après avoir constaté avec stupéfaction que cela n'existait pas. «Ça ne fait pas de sens pour moi qu'un tel service n'existe pas, parce qu'il est très important de

nommer cette souffrance pour pouvoir avancer», souligne-t-elle. Elle cite en exemple la problématique du suicide, qui fait des ravages. Les communautés autochtones du Québec recensent 22 décès par suicide chaque année, pour une population de 32 997 habitants, soit un taux de 0,07 %. Projeté sur la population de la ville de Québec, par exemple, cela représenterait un nombre de 356 suicides.

La directrice des communications au Centre d'amitié autochtone de Montréal, Sky Bellefleur, accueille la venue d'une telle ligne avec enthousiasme. «C'est une excellente nouvelle, s'exclame-t-elle en apprenant la naissance de ce centre d'aide. Nos peuples ont perdu leurs repères, mais aussi leurs coutumes, donc leurs racines. Les Amérindiens souffrent beaucoup et il faut faire la lumière sur cela pour les aider à s'en sortir.» Son grou-

pe vient en aide aux autochtones de la métropole où, par exemple, plus de 350 d'entre eux vivent une situation chronique d'itinérance.

Maria-Louise Nanipou estime que l'organisme pourra éventuellement offrir le service 24 heures par jour, sept jours par semaine. Au départ, il offrira ses services 12 heures par jour. Elle ajoute que cette initiative est un premier pas vers un service plus largement répandu au pays. À l'échelle canadienne, 3,8 % de la population est autochtone et le fossé qui existe entre les autochtones et les non-autochtones est abyssal. Le chômage et la pauvreté sont omniprésents, entraînant leur lot de détresse. Dans le Nunavik, par exemple, le taux de suicide est six fois plus élevé qu'ailleurs au Canada.

Le Devoir

EN BREF

Funérailles de l'ex-policier Mark Bourque

Québec — Des centaines de personnes, dont la gouverneure générale Michaëlle Jean, ont assisté hier aux funérailles de l'ex-policier de la GRC, Mark Bourque, tué à Haïti. L'homme de 57 ans, qui résidait maintenant dans la région de Québec, a perdu la vie la semaine dernière alors qu'il prenait part à une mission canadienne d'aide sous l'égide de l'ONU.

De nombreux membres de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec et d'autres corps policiers ont pris part à la cérémonie qui a été célébrée sobriement à la basilique Notre-Dame de Québec. Mme Jean a bièvement rencontré après le service religieux les membres de la famille du policier décédé. La gouverneure générale s'était déjà entretenue avec Mark Bourque, peu de temps avant son départ pour Haïti. M. Bourque, qui enquêtait sur le milieu du crime organisé quand il œuvrait au sein de la GRC, a été tué le 20 dé-

cembre lors d'une embuscade à Port-au-Prince. — PC

Attaques de coyotes près de Regina

Regina — Des communautés du sud de la Saskatchewan peuvent enfin respirer un peu: des chasseurs ont abattu récemment cinq coyotes qui menaçaient des animaux de compagnie et des enfants. Dans une banlieue-dortoir

de Regina, White City, un coyote avait mordu une fillette de six ans, tandis qu'une autre bête avait tué un petit chien dans une municipalité avoisinante, Emerald Park. Selon des experts, il n'est pas inhabituel que ces animaux très semblables à des loups s'aventurent en zone urbaine pour chaparder de la nourriture. Mais des citoyens ont réclamé qu'on agisse avant que quelqu'un ne soit blessé. Le maire adjoint de White City, Howard Slack, a affirmé que deux chasseurs s'étaient portés volontaires pour débusquer les rôdeurs. Au

cours de la fin de semaine de Noël, un des chasseurs a tué un coyote aux abords de la ville. Le représentant municipal a dit espérer que la surveillance des chasseurs permettra d'éviter d'autres mauvaises surprises, mais personne ne sait combien de ces bêtes sauvages ratissent le secteur, a-t-il ajouté. À la mi-décembre, le petit chien d'une dame a été emporté pendant sa promenade par un coyote. «Le coyote l'a mordu et l'a tué, a relaté Susan Korneychuk. Il est passé dans la rue avec notre chien dans la bouche.» — PC

L'Europe prise dans la neige et le verglas

Paris — Une vague de froid s'est abattue sur l'Europe, où les transports ont été plongés hier dans le chaos et des milliers de voyageurs se sont retrouvés prisonniers de leur voiture sur les routes, ont rapporté les autorités.

Véhicules immobilisés, trains annulés, retards dans les aéroports, la Grande-Bretagne, la France et la Turquie ont été particulièrement touchées mais l'Allemagne, la République tchèque, le Portugal, la Suède, la Suisse ou l'Italie n'ont pas non plus été épargnés.

Aucune nouvelle victime du gel n'est cependant venue s'ajouter dans l'immédiat aux quatre décès signalés mardi en Turquie, mais la météo prévoit une poursuite du mauvais temps dans les prochains jours à l'approche du Nouvel An.

En France, les mesures d'aide aux sans-abri ont été portées à leur maximum dans cinq départements où il a fait -10 °C dans la nuit.

Dans l'est du pays, plusieurs milliers de personnes ont été bloquées par la neige sur l'autoroute entre Toul et Nancy. La circulation des voitures et des camions venant de Belgique et du Luxembourg n'a repris qu'hier matin.

Dans l'ouest, plusieurs centaines de camions et de véhicules ont également été victimes du froid sur une autoroute et 300 à 400 personnes ont été hébergées dans des centres d'accueil.

Des abris supplémentaires pour sans-logis ont été ouverts à Paris et dans la plus grande partie du pays alors que les températures sont descendues jusqu'à -15 °C dans le centre et dans les Alpes.

En Grande-Bretagne, où les services de la météorologie nationale prévoient une vague de froid encore plus intense au cours des prochains jours, les températures glaciales et la neige ont provoqué l'annulation de plusieurs trains hier matin.

L'est de l'Angleterre a été la région la plus touchée avec jusqu'à 15 centimètres de neige par endroits. Alors que les températures sont descendues parfois à -7 °C, la compagnie de chemins de fer South Eastern Trains (SET) a annulé plusieurs trains, principalement entre le Kent et le Sussex et la capitale britannique.

Les autoroutes reliant Londres et le Kent ont également été durement touchées par la neige et le gel avec de nombreux poids lourds renversés et plusieurs bretelles d'accès fermées.

Cette vague de froid a également perturbé les rencontres de football, notamment avec l'annulation de la rencontre de première division entre Bolton et Middlesbrough et l'annulation de plusieurs matchs de deuxième division.

De même, plusieurs courses de chevaux ont été annulées.

On prévoyait hier qu'une couche de neige de quelque 25 centimètres d'épaisseur puisse tomber dans l'est de l'Écosse et dans le nord-est de l'Angleterre dans la nuit d'hier à aujourd'hui.

En République tchèque, l'autoroute reliant Prague et la deuxième ville du pays, Brno, a été fermée hier matin en raison de la collision de quatre camions dans la neige et la glace.

La route conduisant de Brno à Vienne, la capitale autrichienne, a également été bloquée trois heures par un accident de poids lourd.

Agence France-Press

O! O! O!



Golf CL

0\$ Première mensualité* 0\$ Dépôt de sécurité 0\$ Acompte

À partir de 245 \$ par mois† - location de 48 mois

Vos concessionnaires Volkswagen vous gâtent à Noël. Offrez-vous la Golf CL et sa conduite sportive, son design et son équipement de série incluant un système audio à huit haut-parleurs, deux coussins gonflables avant et deux coussins gonflables latéraux avant*, des freins à disques aux quatre roues avec ABS, un système d'alarme antivol, une garantie limitée pare-chocs à pare-chocs de 4 ans ou 80 000 km² et une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km² sur le groupe motopropulseur.

Passer faire l'essai de la Golf chez un concessionnaire du Grand Montréal.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?™



1 888 ROULE VW | vw.ca



Remise de 750 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires. Certaines conditions s'appliquent.

*Première mensualité gratuite jusqu'à concurrence de 350 \$ (taxes incluses). L'offre s'applique à une Golf CL 2006 à essence, de base, 5 vitesses, neuve, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Frais de transport et frais de préparation inclus. Taxes, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 \$), frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 12 ¢ du kilomètre après 80 000 km en sus. Sous réserve de l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur jusqu'au 3 janvier 2006. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et un échange entre concessionnaires peut donc être requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'applique qu'aux locations faites à des particuliers. Les coussins gonflables agissent uniquement comme système de retenue supplémentaire et ne se déploient pas lors de tous les accidents. Boucles toujours votre ceinture de sécurité. Les enfants doivent toujours prendre place à l'arrière et être maintenus par un système de retenue adapté à leur taille et à leur âge. †Selon la première éventualité. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Harper veut protéger les anciens combattants

Le chef conservateur propose l'adoption d'une charte des droits



Stephen Harper

KEVIN WARD

Victoria, C.-B. — Un gouvernement conservateur adopterait une déclaration des droits des anciens combattants et embaucherait un ombudsman pour la faire respecter, a déclaré hier le chef Stephen Harper.

Le «protecteur» des vétérans aurait instruction d'accorder le bénéfice du doute aux demandeurs dans la plupart des litiges avec le fédéral, a-t-il spécifié. De même, M. Harper a aussi promis de dédommager les anciens combattants autochtones pour ce qu'il a qualifié de 60 ans de mauvais traitements depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il n'a pu toutefois préciser la valeur des réparations qui seraient versées.

«Il y a là une injustice historique», a lancé M. Harper, entouré d'anciens combattants, dans une salle de la Légion royale canadienne. «La plupart des vétérans autochtones n'ont virtuellement rien reçu des avan-

tages auxquels les anciens combattants avaient droit, et c'est pourquoi nous prévoyons d'agir.»

Le chef conservateur a conclu son blitz de campagne des Fêtes sur l'île de Vancouver en promettant aussi d'examiner les services de santé aux vétérans ainsi que de se pencher sur le fonctionnement du Tribunal des anciens combattants (révision et appel).

Il a soutenu que ce tribunal était entaché par le copinage libéral et que ses décisions étaient donc fondées sur la politique, puisqu'il n'y a pas suffisamment d'experts médicaux indépendants qui y siègent.

«Trop souvent, nous entendons parler de cas d'anciens combattants que le gouvernement a négligés ou qui ne sont pas respectés par le gouvernement. Quelle honte de traiter ainsi les hommes et les femmes qui ont risqué leur vie pour défendre ce pays!»

La lutte sera serrée sur l'île de Vancouver entre les candidats du Nouveau Parti démocratique et les

conservateurs. Moins de 24 heures avant son passage à Victoria, M. Harper s'était arrêté à la base des forces canadiennes de Comox, à trois heures de route de la capitale provinciale. Les conservateurs avaient alors promis de renforcer la présence de l'armée sur la côte ouest.

En dépit de son adoption par la Chambre des communes, la charte actuelle des vétérans n'a pas encore été promulguée par le gouvernement libéral de Paul Martin, a fait remarquer M. Harper. La charte des vétérans adapte la législation fédérale au fait que les vétérans seront plus jeunes dans les années à venir et requerront des services différents.

La charte serait mise en œuvre par les conservateurs, a assuré leur chef, en plus de la déclaration des droits des vétérans, qui baliserait le traitement des requêtes afin qu'elles soient traitées plus rapidement.

Presse canadienne

Paul Martin rencontre la communauté chinoise de Montréal

LIA LÉVESQUE

Le chef libéral Paul Martin a poursuivi sa discrète campagne électorale du temps des Fêtes, hier, ayant une rencontre privée avec des représentants de la communauté chinoise à Montréal.

M. Martin a pris le thé avec 26 membres de la communauté chinoise, provenant entre autres du Centre culturel communautaire chinois de Montréal, du Service à la famille chinoise de Montréal, de la Caisse populaire du quartier chinois et de l'Hôpital chinois de Montréal.

La rencontre a duré environ une heure. Le chef libéral ne s'est pas adressé aux médias. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pu assister à la rencontre avec les représentants de la communauté.

Bien que la rencontre ait eu lieu dans la circonscription de Westmount-Ville-Marie, la députée libérale et candidate Lucienne Robillard n'était pas présente au côté de son chef.

M. Martin était plutôt accompagné du député de Brossard-La Prairie, Jacques Saada — sa circonscription compte une importante communauté chinoise — et du candidat dans la circonscription voisine de Laurier-Sainte-Marie, Soeung Tang.

La veille, le chef libéral avait rencontré des représentants de la communauté juive de Montréal.

Presse canadienne

Le Bloc, le PLC et le PC ont des candidats partout au Québec

Le NPD est représenté dans 50 circonscriptions

ALEXANDRE SHIELDS

Le Bloc québécois a prétendu hier avoir été le premier parti à confirmer l'ensemble de ses candidats au Québec en vue de l'élection du 23 janvier, alors que les libéraux fédéraux soutiennent avoir complété cette formalité depuis le début de la campagne.

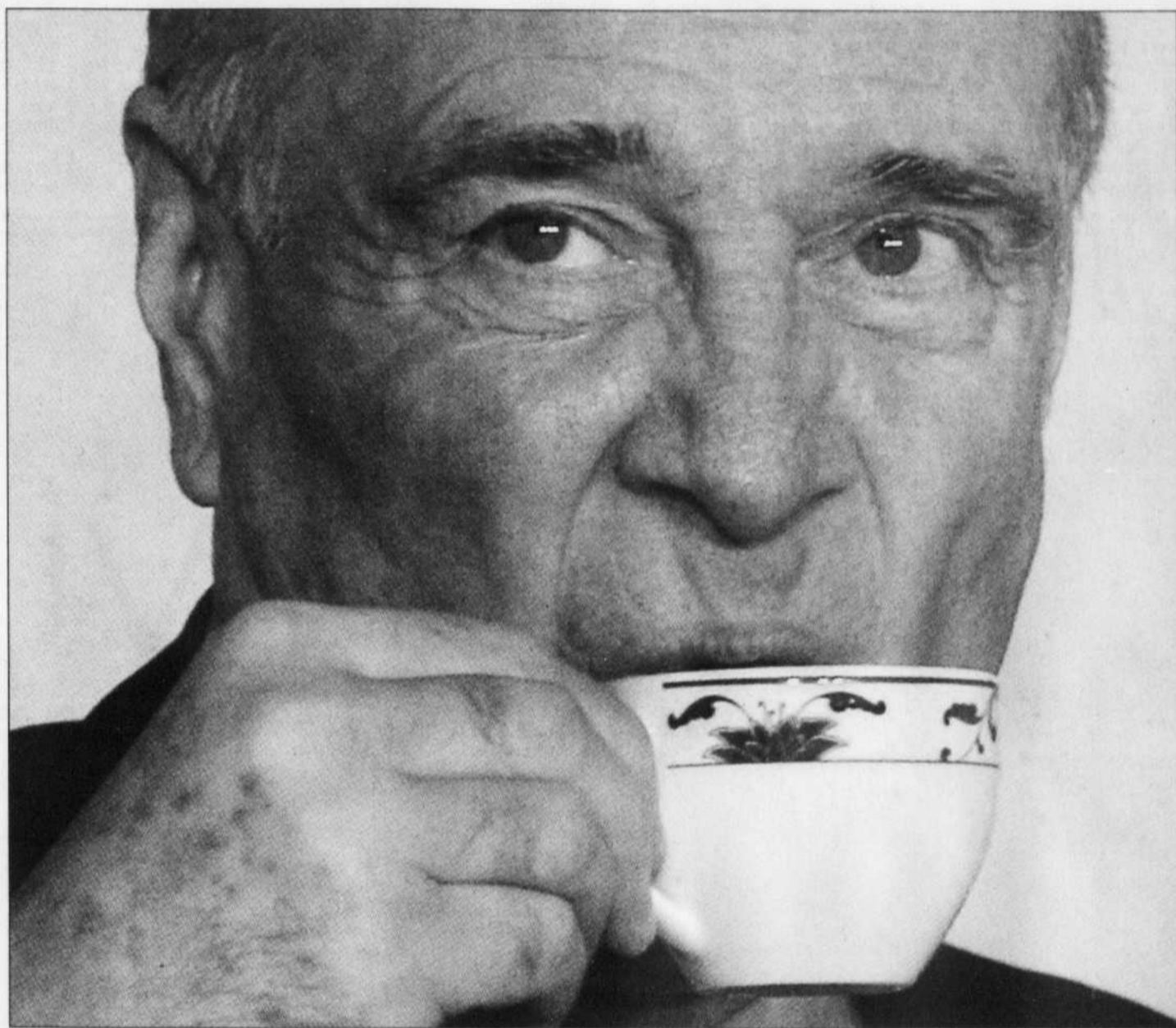
Après vérifications, le site du Parti conservateur confirme lui aussi que les troupes de Stephen Harper ont nommé tous leurs candidats pour la province et que le Nouveau Parti démocratique en compte 50 jusqu'à présent.

Le Bloc se réjouit tout de même de cette annonce, qui «démontre le niveau élevé de préparation de nos militants et de nos militants en vue des élections ainsi que leur détermination à vouloir convaincre la population du Québec de la nécessité de sanctionner les libéraux de Paul Martin», a fait savoir le chef bloquiste Gilles Duceppe par voie de communiqué. Ce dernier ne faisait pas campagne hier.

De son côté, la directrice des communications pour la branche québécoise des libéraux fédéraux, Irène Marcheterre, souligne qu'en mai dernier, le premier ministre Paul Martin a confirmé les candidatures de tous les députés et ministres déjà en poste. Elle ajoute que les autres candidats ont été confirmés lors du congrès tenu en début de campagne. Le site du Parti libéral confirme en effet que les libéraux seront représentés dans tous les comtés du Québec, mais sans préciser depuis quand l'identité de leurs candidats a été dévoilée.

Deux assemblées d'investiture bloquistes ont par ailleurs déboulonné des députés déjà en poste. Dans la circonscription de Beauharnois-Salaberry, la candidate Claude DeBellefeuille a remplacé le député sortant Alain Boire, qui l'avait emporté par 5279 voix en juin 2004. Celle qui défendra les couleurs du Bloc est confiée de l'emporter dans ce vaste comté où il sera difficile selon elle de faire sortir le vote. Epaulée par une équipe de 60 bénévoles, elle s'activait hier à préparer la campagne qui suivra la période des Fêtes. «Je ne tiens rien pour acquis», souligne-t-elle, à l'instar de M. Duceppe. Dans le comté de Châteauguay-Saint-Constant, la députée Denise Rivard-Poirier, qui a obtenu une majorité de 5044 voix à la dernière élection, a été remplacée par Carole Freeman, qui n'avait toujours pas de local électoral hier.

Le Devoir



Paul Martin a pris le thé hier avec les membres de la communauté chinoise de Montréal. Le chef libéral est au régime depuis un certain temps afin de perdre du poids. Il devra toutefois faire attention aux effets secondaires qui risquent de lui nuire pendant la campagne électorale.

South Beach Diet

Paul Martin rêve de perdre... du poids

La diète comporte son lot d'effets secondaires: vertiges, manque de concentration, fatigue, irritabilité, palpitations cardiaques, maux de tête et courbatures menacent le chef libéral

FABIEN DEGLISE

À son retour de son congé de Noël dans sa résidence des Cantons-de-l'Est, le premier ministre sortant Paul Martin devrait à nouveau faire face à la menace. Une menace provenant toutefois davantage du régime alimentaire qu'il s'impose, et dont il a suspendu les contraintes le temps d'une dînette, que de ses adversaires politiques dans la campagne électorale en cours.

Maux de tête, palpitations cardiaques, fatigue et irritabilité. Le quotidien du chef du Parti libéral du Canada après les fêtes de fin d'année risque d'être prévisible. Or, les Harper, Duceppe et Layton n'y seront sans doute pas pour grand-chose. Le coupable? Son régime alimentaire, connu sous le nom de *South Beach diet*, — et les effets secondaires qui viennent avec — dont M. Martin s'est éloigné temporairement pour prendre du bon temps avec sa famille, a-t-il avoué jeudi dernier lors d'un point de presse à Gatineau.

Pour lutter contre son embonpoint, le chef du gouvernement est en effet à la diète. Depuis avril dernier. Sur recommandation de son épouse qui trouve le tour de taille de son mari trop généreux. Et dans la mer de recettes miracle disponibles sur le marché de la minceur, M. Martin s'est tourné vers celle du cardiologue américain Arthur Agatston, baptisée *South Beach diet*.

Ce régime, inventé en 1996, s'inspire de celui créé 25 ans plus tôt par le docteur Robert Atkins du fameux régime Atkins. En substance, il préconise lui aussi une réduction de la consommation de glucides afin de s'attaquer à la ceinture de graisse qui se développe parfois chez les hommes d'un certain âge.

Présenté en trois phases à suivre consciencieusement, ce programme gastronomique met par contre de l'avant l'absorption de bons glucides offerts par les fruits, les légumes et

les grains entiers — en opposition aux moins bons du pain blanc ou des patates — ainsi que sur la consommation de bons gras, comme ceux de l'huile d'olive et des noix. Les gras saturés, du beurre et des viandes rouges par exemple, sont par contre bannis.

A elles seules, ces figures culinaires imposées permettraient de perdre ainsi de quatre à six kilos les deux premières semaines, puis entre 500 grammes et un kilo les semaines suivantes, selon les promoteurs de cette formule popularisée entre autres en 2004 par l'ancien président américain Bill Clinton qui, comme M. Martin, avait à l'époque avoué publiquement y avoir succombé pour faire plaisir à sa Hillary.

Le menu est inspirant. Contrairement aux effets secondaires qui, à l'image d'autres solutions du même genre, accompagnent forcément un régime alimentaire hautement restrictif.

Dans ce registre, la communauté scientifique est en effet catégorique. A trop réduire sa consommation de glucides, le carburant de l'organisme humain, le mangeur de régime s'expose inévitablement à une multitude de symptômes. Des symptômes induits par les changements drastiques de ces habitudes imposés au métabolisme.

Parmi eux, les vertiges, le manque de concentration, la fatigue, l'irritabilité, les palpitations cardiaques ou encore les maux de tête et les courbatures, peut-on lire dans un des nombreux examens critiques du régime *South Beach* présenté sur le portail américain d'informations à caractère familial, *families.com*. Pire, les règles sévères de ce régime conduisent aussi à la déshydratation du corps, ce qui explique d'ailleurs la perte de poids des premières semaines causée non pas par la disparition de graisse, comme souhaité, mais bien par une baisse du niveau d'eau dans l'organisme.

Et ce n'est pas tout. Le cerveau, dont les fonctions sont alimentées entre autres par ces glucides, se trouve lui aussi affecté. Un détail

important qui a d'ailleurs incité Beth Mansfield, une diététiste d'Ottawa citée par la Presse canadienne (PC) en avril dernier, à déconseiller fortement ce genre de régime à un premier ministre. «En réduisant les glucides, il réduit aussi ses fonctions cognitives», disait-elle à l'époque. Cela ne permet pas à un homme comme le premier ministre d'être au maximum de ses capacités.»

Tout comme les critiques adressées aux Atkins, Montignac et autres chasseurs de glucides de ce monde, celles touchant le régime *South Beach* n'étonnent guère. Elles apportent aussi de l'eau au moulin des pourfendeurs de régimes en tout genre qui, depuis des années, estiment, à l'image du Center for Science in the Public Interest (CSPI) aux États-Unis, que ces recettes miracle sont davantage des recettes commerciales que sanitaires visant à faire gonfler le compte en banque de leur inventeur plutôt qu'à réduire le tour de taille de ceux et celles qui s'y frottent.

Le ministre ontarien de la Promotion de la santé, Jim Watson, semble le croire aussi. Hier, il n'a en effet pas fait mention de ces régimes dans ses conseils pour l'année 2006 afin d'inciter ses contemporains à «manger santé et à demeurer actifs». Sa médecine: mettre plus d'activité physique en commençant «par de petits changements et [en adoptant] une approche progressive», a-t-il expliqué par voie de communiqué. Côté bouffe, il préconise aussi une grande variété d'aliments, sans restrictions, et le «contrôle des portions [qui peut] faire une grande différence» lorsqu'on cherche à perdre du poids. Une recette simple, accessible, largement défendue par les cardiologues, diététistes et autres gardiens de la santé publique et qui, contrairement au régime *South Beach*, ne risque pas de se transformer en *best-seller* pour un médecin de Miami et en lecture de chevet pour un premier ministre en campagne.

Le Devoir

• LES ACTUALITÉS •

ENVIRONNEMENT

L'Afrique passe au sans-plomb

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR

Dans quelques jours, avec le début de la nouvelle année, l'Afrique passera à l'essence sans plomb à peu près partout, sauf dans les pays de l'Afrique du Nord où l'on résiste à cette transition importante pour la santé des gens et des écosystèmes. Cette véritable révolution, qui n'a pas encore gagné l'Asie occidentale et le Moyen-Orient, s'accompagne d'un autre changement majeur en préparation, la réduction du soufre dans le diesel, un carburant abondamment utilisé dans ces pays.

Le passage au sans-plomb en Afrique subsaharienne le 1^{er} janvier 2006 est un bénéfice bien tangible du Sommet de Johannesburg sur le développement viable en septembre 2002. On y avait mis sur pied le «Partenariat pour des carburants et des véhicules propres» (PCFV) sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), dont le premier objectif était de nettoyer l'Afrique subsaharienne de cette essence dont l'Amérique puis l'Europe se sont débarrassées depuis 20 ans. Cette stratégie avait été arrêtée en 2001 par la Déclaration de Dakar dans laquelle tous les pays de cet

te partie du continent africain s'étaient engagés, avec les pétroliers qui les desservent, à atteindre cet objectif.

En 2002, seul le Soudan s'était totalement converti au sans-plomb parmi les 49 pays de l'Afrique subsaharienne. En 2006, une trentaine de pays ailleurs dans le monde continueront d'utiliser de l'essence au plomb. Le PCFV lancera au début de la prochaine année un programme pour éliminer cette essence polluante dans le reste du monde, et tout particulièrement dans les économies en transition où les parcs automobiles augmentent à une vitesse folle. Selon le PNUE, parmi les pays les plus récalcitrants au changement se retrouvent dans les petites îles du Pacifique comme la Micronésie. L'Afghanistan, l'Algérie, le Cambodge, la Corée du Nord, Cuba, l'Irak, le Laos, la Mongolie, l'Ouzbékistan et le Turkménistan font partie de la liste des pays du PNUE qui ne planifient aucun changement vers des essences moins polluantes à court et moyen termes.

La disparition de l'essence au plomb n'est pas une mince affaire dans un pays pauvre ou émergent, où souvent les véhicules ont 20, 30, voire 40 ans! Ces véhicules ont été conçus pour fonctionner avec de l'essence au

plomb, lequel agit non seulement comme antidétonant dans le moteur, mais aussi comme lubrifiant du système de valves. Le passage au sans-plomb peut faire rendre l'âme à plusieurs de ces dinosaures mécaniques, mais le passage au sans-plomb favorise l'émergence de nouveaux parcs roulants, plus modernes et moins polluants pour l'air des villes.

Le plomb est réputé provoquer divers troubles de fonctionnement du système nerveux, y compris de ralentir le développement cérébral chez les enfants en bas âge.

Le soufre

En même temps que s'amorce le passage au sans-plomb, le Partenariat a amorcé une autre révolution, soit la réduction des concentrations de soufre naturellement présent dans les carburants automobiles, contrairement au plomb, qu'on ajoute en tant qu'antidétonant.

En Europe et en Amérique, les concentrations de soufre dans le pétrole se situent entre 10 et 50 parties par million (ppm). Dans les pays en développement, on parle de concentrations atteignant souvent 1000 ppm et plus! Les différents stocks de pétrole de la planète affichent des taux de soufre différents, de sorte que les acheteurs des grandes pétrolières es-

saient de mettre la main en priorité sur les meilleurs stocks pour les pays occidentaux plus riches, ce qui réduit les frais de raffinage pour ramener les teneurs aux niveaux légaux. En Afrique, selon le PNUE, les concentrations moyennes tournent autour de 5000 ppm. Au Soudan, on parle de 11 000 ppm; en Ethiopie, en Irak, en Jordanie et en Tunisie, de 10 000 ppm.

Ce soufre est émis à l'air libre sous forme de particules très fines de suie, qui engendrent le smog urbain sous l'action de la chaleur et des rayons solaires et qui contribuent aux pluies acides dans les régions plus humides. Ces phénomènes chimiques sont responsables de milliers de morts prématurées dans les villes, car elles provoquent notamment des crises cardiaques et des problèmes respiratoires aigus chez les personnes âgées et divers groupes humains plus vulnérables.

La réduction des fortes teneurs en soufre permet d'introduire dans les parcs roulants des technologies de pointe comme les convertisseurs catalytiques et les pièges à particules, qui s'engorgent s'ils se retrouvent aux prises avec de fortes concentrations.

Le Devoir

EN BREF

2006 arrivera
une seconde
plus tard

Les nostalgiques se réjouiront car ils pourront vivre une seconde de plus en 2006. Le 31 décembre juste avant le coup de minuit, il faudra retarder nos montres d'une petite seconde afin qu'elles demeurent synchronisées sur le temps déterminé par la rotation de la Terre sur elle-même. Le temps est aujourd'hui mesuré grâce à 250 horloges atomiques appartenant à plusieurs pays du globe. Ensemble, elles permettent de calculer le Temps universel coordonné (UTC). Or l'UTC est si régulier qu'il apparaît rapidement un décalage entre lui et le temps des jours et des nuits déterminé par la rotation de la Terre sur elle-même qui, elle, ralentit à cause des effets d'attraction de la Lune et du Soleil, ainsi qu'en raison des forces de friction engendrées par les constituants internes (noyau et manteau) et externes (atmosphère et océans, marées) de notre planète. Pour éviter que ce décalage ne devienne gênant pour diverses activités stratégiques, un accord international signé en 1972 stipule que la différence entre les deux temps ne doit jamais dépasser une seconde. Étant donné que nous approchons de cette limite, le département international Systèmes de référence temps-espace, situé à l'Observa-

toire de Paris, a donc annoncé qu'il faudra insérer une seconde, dite «intercalaire», à l'année 2005. Cette seconde supplémentaire deviendra la 23^e à être ajoutée depuis le 30 juin 1972. — PC

La victime
innocente,
une élève modèle

Toronto — L'adolescente de 15 ans qui a été tuée lundi dans une fusillade à Toronto était une élève modèle, une athlète, une fille attentionnée qui protégeait son jeune frère, ont déclaré ses parents dans un communiqué hier. La police a confirmé hier l'identité de la victime, Jane Creba, qui a été touchée mortellement par des tirs dans une escarmouche entre deux groupes de jeunes hommes, en plein centre-ville, un jour de «Boxing Day», rue Yonge, au beau milieu d'une foule de consommateurs en quête d'au-baines. Six autres personnes ont été blessées. La jeune victime était une élève-vedette de troisième secondaire et une athlète, peut-on lire dans le communiqué émis par sa famille. Son souvenir sera celui d'une âme aimante, attentionnée, avec un cœur grand ouvert. «Notre brillante lumière a été plongée dans l'obscurité, dit le communiqué. Sa vie a été transformée en étoile filante qui brillera toujours pour ses parents, oncles, tantes, cousins, cousines et amis dévoués.» — PC

BÉBÉ EN VUE?

Régime québécois d'assurance parentale

+ généreux

Prestations plus élevées

+ souple

Choix entre deux options
quant à la durée du congé

+ accessible

Pour les travailleurs autonomes
comme pour les salariés

+ pour le père

Prestations réservées au papa

Voici le nouveau régime québécois d'assurance parentale en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Pour savoir si vous êtes admissible et pour faire une demande de prestations

Rendez-vous au
www.rqap.gouv.qc.ca

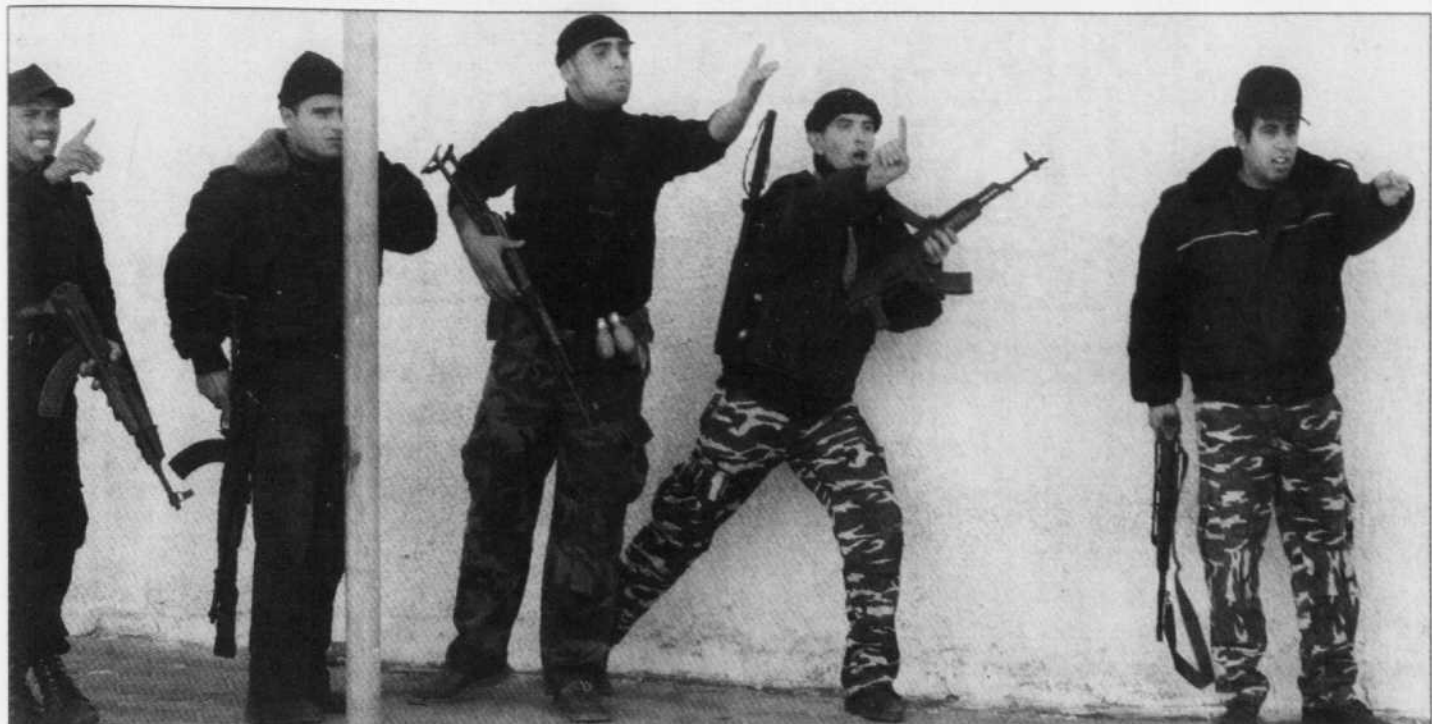
ou

Composez le
1 888 610-7727 (RQAP)

Le Régime québécois d'assurance parentale vise à faciliter la conciliation travail-famille. Il constitue un choix de société dont nous pouvons être fiers.

Emploi
et Solidarité sociale
Québec

LE MONDE



SHUAIB SALEM REUTERS

Une fusillade a éclaté, hier, avec les forces de sécurité palestiniennes (photo) près d'un bureau de vote assiégé par des hommes armés. Un policier palestinien a été blessé à la jambe. Des incidents similaires se sont produits dans d'autres localités du territoire. Ces incidents sont le résultat de dissensions entre factions palestiniennes à l'approche des législatives du 25 janvier.

Le nord de Gaza décrété no man's land

Le Fatah présentera une liste unique face au Hamas

Israël a décrété *no man's land* une bande de territoire dans le nord de la bande de Gaza, établissant ainsi de facto la «zone de sécurité» précédemment annoncée pour empêcher les tirs de roquettes sur son territoire depuis ce secteur.

L'armée israélienne a bombardé cette zone inhabitée à l'artillerie. Dans la nuit de mardi à mercredi, l'aviation israélienne a lancé simultanément des raids près de Beyrouth, pour la première fois depuis juin 2004, et contre la bande de Gaza, à la suite de tirs de roquettes contre Israël.

Les appareils israéliens ont largué sur la bande de Gaza des tracts signifiant à la population que toute personne qui se trouverait à compter de mercredi à 16h00 GMT dans le secteur décrété «zone de sécurité» mettrait sa vie en danger.

Rédigés en arabe, les tracts comprennent aussi une carte détaillée indiquant les limites de cette «zone de sécurité».

«Pour votre sécurité, vous êtes prévenus de ne pas vous trouver dans les secteurs signalés sur la carte à compter de 18h00 [16h00 GMT], le 28 décembre et ce jusqu'à nouvel ordre», indique le tract, qui annonce

de prochaines opérations militaires dans ce secteur.

Cette «zone de sécurité» s'étend notamment sur les ruines des colonies juives détruites par l'armée lors du retrait israélien de la bande de Gaza en septembre.

La création de cette zone a été vivement dénoncée par le dirigeant palestinien, Mahmoud Abbas. «Nous dénonçons cette décision. Israël s'est retiré de la bande de Gaza et n'a aucun droit d'y revenir sous quelque prétexte que ce soit, comme celui des tirs de roquettes, que nous condamnons d'ailleurs également», a-t-il déclaré.

Les États-Unis ont regretté la création de cette «zone de sécurité» tout en se gardant de condamner cette mesure, appelant plutôt l'Autorité palestinienne à sanctionner les auteurs des attaques à la roquette contre Israël.

L'aviation israélienne a bombardé une dizaine de routes donnant accès aux secteurs du nord de la bande de Gaza, d'où sont tirées les roquettes sur Israël, après un tir contre la ville israélienne de Sderot (sud) qui n'a pas fait de blessés.

Sur le plan politique, à quelques heures de la clôture des listes pour les élections législatives palesti-

niennes du 25 janvier, le Fatah de Mahmoud Abbas est parvenu hier à présenter une liste unique face au mouvement islamiste Hamas, dont la popularité a crû considérablement ces derniers mois et qui pourrait raler de nombreux sièges.

Les dissensions entre factions ont été à l'origine de nouveaux troubles dans la bande de Gaza, où des groupes armés se sont brièvement emparés hier de plusieurs bureaux de vote, tandis que trois ressortissants britanniques étaient enlevés.

Pour le Fatah, il était crucial de resserrer les rangs dans la perspective des législatives, au cours desquelles une forte percée du Hamas est attendue. Selon un sondage rendu public lundi, le mouvement islamiste est crédité de 31 % des intentions de vote.

Les membres de la «jeune garde» du Fatah, cadres issus de la deuxième intifada de septembre 2000, avaient présenté leur propre liste pour dénoncer la mainmise de la «vieille garde», des proches de Yasser Arafat qui l'accompagnaient dans son exil tunisien au cours des années 1980. Ces dirigeants sont considérés par une part croissante de la population comme corrom-

pus et discrédités, quand les islamistes, eux, gagnent du terrain.

Enfin, le quartette pour le Proche-Orient (États-Unis, Russie, ONU et Union européenne) s'est prononcé contre la présence de militants armés opposés à la paix avec Israël au sein du gouvernement palestinien qui sera issu des prochaines élections, dans un communiqué publié hier à Washington.

«Le quartette estime qu'un futur gouvernement de l'Autorité palestinienne ne devrait pas compter de membres qui ne se seraient pas engagés à respecter le principe du droit d'Israël à exister en paix et en sécurité, et n'aurait pas renoncé explicitement à la violence et au terrorisme», indique le quartette dans ce communiqué.

Le quartette international sur le Proche-Orient, qui est l'auteur de la Feuille de route, un plan de paix qui prévoit la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, appelle en outre l'Autorité palestinienne à faire cesser les attaques contre Israël lancées par des groupes armés opposés au processus de paix, comme le Hamas ou le Jihad islamique.

AFP et AP

Washington est formel

Pas question de réorganiser les législatives irakiennes

La Maison-Blanche a rejeté hier l'idée de réorganiser les récentes législatives en Irak en faisant valoir que ces élections avaient été «justes».

«Je ne crois pas que la majorité dise qu'il faille refaire les élections, parce que l'opinion générale est que ces élections ont été justes et c'est aussi notre point de vue», a déclaré à la presse le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche Trent Duffy à Crawford (Texas), où le président américain George W. Bush passe les derniers jours de l'année dans son ranch.

«Jusqu' alors, les vues sur les élections en Irak ont été très positives, aussi bien du côté des Nations unies que d'autres observateurs», a-t-il dit.

Des milliers de sunnites irakiens, inquiets de la victoire annoncée des chiïtes, majoritaires dans la population, ont manifesté ces derniers jours pour protester contre les fraudes qui, selon eux, ont entaché les législatives du 15 décembre et pour réclamer un nouveau scrutin. Le président Bush, qui comptait beaucoup sur ces élections pour se refaire une santé dans les sondages et justifier sa stratégie contestée en Irak, a présenté cette consultation comme un succès. Mais il a aussi préventivement insisté sur la nécessité que les chiïtes et les Kurdes associent les sunnites au pouvoir.

Interrogé sur les conséquences de la protestation sunnite concernant la délicate formation du nouveau gouvernement irakien, M. Duffy s'est contenté de «saluer le processus en cours parce qu'il s'agit de la vision du président américain» selon laquelle l'Irak doit instaurer des «institutions du-

rables assurant sa démocratie».

Par ailleurs, un groupe irakien peu connu a menacé de tuer un ingénieur français enlevé en Irak si la France ne mettait pas fin à sa «présence illégitime» dans ce pays, a rapporté hier la chaîne de télévision al-Arabia.

La chaîne installée à Dubaï a diffusé un enregistrement vidéo du groupe «Brigade de la vigilance pour l'Irak» faisant apparaître un homme assis devant des activistes qui braquent des fusils sur sa tête. L'homme dit se prénommer Bernard. Des hommes armés ont enlevé le 5 décembre à Bagdad un ingénieur que des responsables français et irakiens ont ensuite identifié sous le nom de Bernard Planche.

Installé en Irak depuis plusieurs mois, Bernard Planche était employé par l'organisation non gouvernementale AACCESS, qui œuvre dans le secteur économique et social. Selon les autorités irakiennes, il travaillait à la station d'épuration de Roussafa, dans l'est de Bagdad.

Dans la vidéo, l'otage déclare à la caméra en anglais: «Je m'appelle Bernard, j'ai 52 ans. Je suis originaire de Lyon, France. Je travaille [...] comme ingénieur depuis deux ans.» La chaîne a fait doubler ses paroles en arabe.

Enfin, au moins neuf personnes, des détenus et des gardiens, ont été tués hier au cours d'une fusillade qui a éclaté dans une prison à haute sécurité de Bagdad où des membres présumés de la guérilla, dont plusieurs étrangers, ont tenté de s'évader.

AFP et Reuters

Pinochet fiché

Santiago — L'ancien dictateur Augusto Pinochet a été pour la première fois fiché hier par la justice chilienne afin d'ouvrir son dossier en vue de son jugement pour l'Opération Colombo, qui désigne un massacre d'opposants politiques commis en juillet 1975.

Des fonctionnaires de la police et du registre civil se sont rendus à sa résidence dans le quartier luxueux de la Dehesa, à l'est de Santiago, pour relever ses empreintes digitales et prendre des photos de face et de profil de l'ancien dictateur, âgé de 90 ans.

Le général Pinochet, en état d'ar-

restation avec assignation à domicile depuis le 23 novembre, est inculpé pour violations des droits de l'homme dans le cadre de cette enquête portant sur la mort de 119 membres du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), présentée dans la presse de l'époque comme des règlements de compte entre militants de gauche.

Augusto Pinochet est également inculpé et assigné à domicile pour une affaire de fraude fiscale à la suite de la découverte de comptes bancaires secrets détenus à l'étranger.

Agence France-Presse

Attention aux « secrets du harem »

La presse indépendante marocaine est sous le coup de plusieurs procès pour diffamation

JOSÉ GARÇON

C'était la «une» de l'hebdomadaire francophone *Tel Quel*, le 9 décembre dernier: «Médias et royauté: jusqu'où peut-on aller?» Cette question est au cœur d'une série de procès faits actuellement à la presse indépendante pour «diffamation» ou pour avoir abordé des sujets sensibles, particulièrement ceux touchant à la monarchie.

Dernière inculpation en date, celle de l'hebdomadaire arabo-francophone *al-Ayam* qui a publié un dossier intitulé «Secrets du harem du palais entre trois rois» et décrivant le fonctionnement du harem royal sous le sultan Mohammed V et le roi Hassan II. Non sans souligner que Mohammed VI a «coupé avec l'ère du harem».

Le directeur du journal et la journaliste auteure du dossier seront jugés le 23 janvier à Casablanca pour diffusion de «fausses informations» et publication «sans autorisation» de photos de la famille royale. Côté palais, l'argument est simple: à trop dévoiler la vie de cette dernière, on attente à la sacralité d'une institution qu'il

faut préserver et donc garder hors d'atteinte.

«La vie de palais a ses répercussions sur la gouvernance au Maroc. Est-il illégitime d'en parler? Surtout quand c'est le palais lui-même qui érige ses fêtes familiales privées en fêtes nationales publiques», s'interroge cependant *Tel Quel*, qui a beau jeu de poser cette question quand des photos de la famille royale s'évalent dans la presse étrangère, notamment *Paris-Match* ou le *Figaro Magazine*...

«Cette manie de privilégier la presse étrangère est une survivance d'une autre époque [...] et cela contribue à [lui] donner trop de crédit, qu'elle dise du bien ou du mal du Maroc», note Abdelmouneim Dilami, directeur de *L'Économiste* et d'*Assabah* dans le dossier consacré à ce problème par *Tel Quel*.

Ce n'est pourtant pas un écrit sur la famille royale qui vaut à cet hebdomadaire d'être harcelé par la justice depuis plusieurs mois. L'un des journaux les plus dynamiques du pays, il devrait être fixé sur son sort aujourd'hui et mardi prochain, à l'issue de procès en appel dont dépendent sa stabilité financière, voire sa pérennité. C'est une sombre affaire de diffama-



ARCHIVES LE DEVOIR

Mohammed V

mation à l'encontre d'une députée qui est reprochée à *Tel Quel*. Dans un billet satirique, le journaliste avait retracé, en juillet, la carrière de cette parlementaire, Hali-

ma Assali, originaire du Moyen-Atlas, qualifiée de «cheikha» (danseuse populaire) et baptisée Asmaa «pour éviter qu'elle ne crie à la diffamation». Précaution vaine: la plaignante a estimé que le journal avait «sali sa réputation, celles de sa famille, d'une région et du Parlement» en lui réclamant — et en obtenant — d'abord un million de dirhams (un peu plus de 100 000 \$) puis, en appel, trois millions de dirhams (près de 300 000 \$). «C'est un montant qui vise à conduire le journal à la faillite et à la fermeture», estime *Tel Quel* qui, dans une autre affaire de diffamation, a été condamné à un peu plus de 100 000 \$. Des enquêtes judiciaires ont aussi été engagées à l'encontre de deux hebdomadaires arabophones, al-Michaâl et al-Bidaoui pour des propos «portant atteinte à l'islam et à la patrie».

Pour la presse indépendante, ces procès et ces très lourdes amendes ne visent qu'à attenter à la liberté d'expression. D'autant que le ministre de la Justice a annoncé le 13 décembre la «création d'une cellule de suivi des écrits diffusés par la presse».

Libération

EN BREF

Banny unit

Abidjan — La Côte-d'Ivoire a désormais un gouvernement d'unité nationale, composé de représentants du parti au pouvoir, de l'opposition politique et des rebelles: le bureau du président Laurent Gbagbo l'a annoncé hier en précisant que ce gouvernement comptait 32 membres. Ces derniers ont été choisis par le premier ministre Charles Konan Banny, nommé début décembre. Gouverneur de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, il a été dési-

gné après que les médiateurs internationaux ont convaincu les parties d'accepter sa nomination. Guillaume Soro, chef des Forces nouvelles (ex-rebelles) et nommé ministre de la Reconstruction, est numéro deux dans la hiérarchie du nouveau gouvernement, juste après le premier ministre selon le protocole officiel. Soro n'était pas présent lorsque Gbagbo a lu le décret de validation du gouvernement, et aucun représentant des rebelles n'était disponible dans l'imédiat pour commenter cette nouvelle équipe. — Reuters

Jacques BEAUCHESNE

DICTIONNAIRE DES COOCCURRENCES À L'USAGE DES ÉCOLES

S'adresse à tous les niveaux scolaires confondus

576 pages - 17,95 \$

GUÉRIN, éditeur Inc. (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

ROLEX

Lady-Datejust

Acier et or jaune 18 carats

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

É D I T O R I A L

Imbroglie irakien

Depuis la tenue des élections générales en Irak, il ne s'est guère passé de journée sans que des milliers de sunnites manifestent leur dépit dans les rues de Bagdad et d'ailleurs. Ces derniers ont la certitude que les chiïtes et les Kurdes ont «gonflé» les urnes afin de marginaliser définitivement les anciens maîtres de l'Irak.

Le jour de Noël, les sunnites ont été saisis d'un fait qui a illico aiguë leur anxiété. Ce jour-là, ils ont appris que le premier inventaire du vote des militaires et policiers mettait en relief une surreprésentation des Kurdes par rapport à leur poids démographique au sein de la société irakienne et que l'influence des chiïtes était supérieure à leur nombre. Autrement dit, que la place accordée aux sunnites dans les forces de sécurité est égale à la portion congrue.

Il n'en fallait évidemment pas plus pour que le sentiment d'aliénation qui habite la minorité sunnite monte en flèche. Déjà échaudée par une Constitution qui fait la part belle au fédéralisme ainsi qu'à la conception chiïte de l'Islam, cette minorité a aujourd'hui la certitude que tout a été fait et que tout est fait pour la spolier définitivement.

Lors de la campagne qui a précédé le scrutin du 15 décembre, les sunnites s'étaient mobilisés à fond en caressant l'espoir de réparer l'erreur politique commise lors des élections de janvier dernier. Obéissant au mot d'ordre alors lancé par leurs chefs de file, ils avaient massivement boycotté ce rendez-vous politique. Résultat, ils n'ont pas participé à la composition d'une Constitution que Kurdes et chiïtes se sont empressés de conjuguer en fonction de leurs ambitions particulières.

Cette fois-ci, ils espéraient que leur participation se traduirait par une présence égale à la place qu'ils occupent dans le profil démographique du pays. Qu'ils seraient en tout cas majoritaires dans les villes où ils le sont. Or voilà que, selon les premières indications, les chiïtes dépassent aisément les sunnites à Bagdad et dans d'autres villes où ils s'attendaient à une certaine égalité.

De là à conclure que l'organisation de ces élections est en fait un complot, il n'y a qu'un pas... qu'ils ont franchi pour mieux demander son annulation. Cette requête n'ayant pas été jugée recevable par les autorités dites compétentes, les sunnites en sont réduits à espérer que les principales forces politiques du pays, soit celles des Kurdes et des chiïtes, acceptent de les intégrer dans la coalition gouvernementale appelée à diriger l'Irak au cours des quatre prochaines années.

Pour l'instant, les gestes faits par les acteurs concernés laissent entrevoir ceci: les sunnites seront mis sur la touche ou réduits à des postes de figurant. Ainsi, les chiïtes ont refusé de leur accorder dix de leurs sièges au Parlement. Quoi d'autre? Le patron de l'Alliance irakienne unifiée (AIU), Abdoulaziz al-Hakim, a entrepris des pourparlers avec les deux chefs des partis kurdes dans le but de forger une coalition qu'ils mèneraient à leur guise.

À moins d'un revirement, les épisodes politiques des derniers jours sont propres à agacer passablement l'administration Bush, qui craint comme la peste une mise à l'écart trop excessive des sunnites. On se rappellera qu'avec ces élections ou, plus exactement, avec la participation des sunnites, Washington espérait une marginalisation des insurgés et, conséquemment, un rapatriement progressif des forces armées.

Or, à l'évidence, ce scénario va éclater en mille morceaux. Si la conclusion chiffrée du scrutin confirme les données préliminaires, les Irakiens ont voté en fonction de leur appartenance ethnique ou religieuse. Contrairement à ce que souhaitait l'état-major américain, les clivages tribaux n'ont pas été dépassés. Pire, des fraudes ont été constatées qui vont bénéficier aux Kurdes et aux chiïtes.

Qui plus est, voilà que Moqtada al-Sadr, le leader religieux très populaire de Sadr City et très remonté contre les Américains, a vu sa cote grimper à la faveur du dernier scrutin. Qu'on imagine: la bête noire de l'administration Bush ainsi que de la hiérarchie religieuse irakienne a fait un score plus élevé qu'attendu. En un mot, on n'est pas sorti de l'auberge.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



Serge Truffaut



LETTRES

L'enjeu: l'excellence

Au cours des dernières semaines, plusieurs observateurs du milieu de la santé se sont prononcés sur le partage des spécialités médicales entre le CHU Sainte-Justine et l'Hôpital de Montréal pour enfants. Or il nous apparaît que cette question a trop souvent été ramenée à une simple rivalité universitaire. Ce faisant, on évacue ce qui constitue le véritable fondement du débat, celui d'assurer l'excellence des services surspécialisés dans un contexte d'important déclin démographique et de rareté des ressources spécialisées.

Alors qu'il est largement établi que le développement des surspécialités n'est possible que dans un contexte où les spécialistes rencontrent un nombre suffisant de cas, on ne peut plus faire abstraction de la réduction constante, depuis 1970, du nombre de naissances au Québec. On constate par ailleurs une augmentation importante, dans plusieurs spécialités, des pathologies complexes exigeant des expertises spécialisées. Ainsi, pour offrir les services requis dans un contexte de décroissance démographique, il faut plus que jamais concentrer l'expertise des surspécialités en pédiatrie.

L'enjeu ne doit pas être réduit à une simple rivalité entre universités ou entre établissements hospitaliers. L'enjeu est de demeurer parmi les meilleurs et de n'accuser aucun retard pour offrir aux enfants du Québec des soins qui continueront de se comparer avec ce qui se fait de mieux en Amérique du Nord. À ce titre, la région métropolitaine de Montréal est particulièrement bien servie avec la présence du plus important centre pédiatrique au Canada et du seul centre hospitalier universitaire en pédiatrie au Québec, le CHU Sainte-Justine, ainsi que l'Hôpital de Montréal pour enfants, une institution affiliée au CUSM et qui jouit aussi d'une excellente réputation.

Ceci étant, les soins surspécialisés ne représentent que de 5 à 6 % des hospitalisations. La très vaste majorité des hospitalisations concerne plutôt les soins de deuxième et parfois de troisième ligne, assurés par des centres hospitaliers fort compétents dans la plupart des régions. Leur action est d'ailleurs de mieux en mieux articulée à celle des centres de santé et de services sociaux, responsables des soins et des services généraux et présents dans toutes les régions.

En somme, le véritable défi ne consiste pas à arbitrer des rivalités d'hôpitaux mais à faire face dès maintenant, avec réalisme, aux exigences qu'entraînent le déclin démographique et la rareté des ressources pédiatriques spécialisées. Qu'on le veuille ou non, ceci exige de procéder à une plus grande concentration des ressources consacrées aux services ultraspecialisés. La question qui nous interpelle est avant tout une question de qualité des services actuels et futurs pour les enfants du Québec.

Khiem Dao
D' Sylvain Matthews
Respectivement directeur général et président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHU Sainte-Justine
Le 22 décembre 2005

«Tu me niaises-tu?»

C'est arrivé par une belle soirée du temps des Fêtes. Décidément, l'attitude des gens me déçoit de plus en plus à cette période de l'année, pour ne pas dire pendant l'année tout entière. Je déblayais l'entrée de garage d'une voisine alors que l'occupant de la maison d'à côté laissait tourner le moteur de sa voiture dont les émanations se dirigeaient exactement à l'encontre de moi.

J'ai toléré la situation une, deux, trois, quatre, cinq minutes, pensant qu'il ne laisserait pas son

moteur tourner inutilement aussi longtemps, d'autant plus qu'il était lui aussi en train de déblayer son entrée. Voyant qu'il n'avait pas du tout l'intention de couper le contact, je lui ai demandé s'il pouvait le faire puisque les gaz m'incommodaient. L'homme m'a lancé un de ces regards de mépris qu'on ne peut pas oublier, restant bouche bée comme si je lui avais demandé de soulever sa maison et de la déplacer sur la Lune. D'un ton arrogant, il m'a crié: «Tu me niaises-tu?» J'ai réitéré ma demande, puis j'ai eu droit à un magnifique discours sur sa liberté de laisser tourner le moteur de sa voiture et la mienne de m'en aller si cela me dérangeait. Pas question de coopération ou de gentillesse entre voisins. Ensuite, il a été impossible de dialoguer avec cet homme, sourd aux concepts de respect de l'autre, d'environnement, de paix et de vie en communauté.

Bien sûr, cette anecdote n'est qu'un exemple de ce que j'aperçois chaque jour dans diverses situations. Mais que faisons-nous avec le concept de liberté? Ne serions-nous pas en train de la massacrer, de nous en servir à tort et d'en abuser effrontément?

L'évolution de notre société serait-elle en train de mener à considérer toutes les formes de liberté comme étant légitimes? La liberté peut-elle être synonyme de non-respect, de destruction de l'environnement, d'agressivité et d'insouciance? J'ai bien peur de devoir répondre affirmativement à ces questions. Je n'ai pas l'intention d'abandonner mes efforts de conscientisation, mais je me sens souvent impuissant devant ces monstres d'individualisme, d'égoïsme et d'insouciance. On ne peut qu'espérer qu'un jour (et le plus tôt sera le mieux), un événement, une idée, la sagesse ou le temps modifieront l'esprit de ces gens.

Joëlle Bissonnette
Montréal, le 28 décembre 2005

LIBRE OPINION

Sourd, aveugle et suffisant!

LIONEL MARTIN

Montréal

Lettre ouverte au consul général de France à Québec, François Alabrune.

Dans une récente missive adressée au journal *Le Devoir* («Qui est sourd et aveugle?», 25 novembre 2005), vous accusez le journaliste Christian Rioux de partialité dans son article intitulé «Sourd et aveugle» (18 novembre 2005) où il analyse la réaction du gouvernement français aux violences urbaines de cet automne.

Dans une critique assez mordante du modèle français d'intégration, le correspondant du *Devoir* conclut sa chronique en affirmant que «la France a préféré détourner le regard et croire que, dès lors qu'ils étaient Français, tous ses citoyens étaient égaux».

Vous lui reprochez «plusieurs accusations graves à l'encontre de l'attitude récente des autorités, et d'abord du président de la République, qui déforment leurs propos et leurs intentions». Vous défendez aussi «le droit [des lecteurs du *Devoir*] de savoir qu'au-delà de mesures exceptionnelles d'ordre public qui ont permis de réduire les violences, les plus hautes autorités de l'État s'attaquent à la racine du mal. La lutte contre toutes les formes de discrimination est pour mon pays une priorité».

En tant que Français étudiant à Montréal, vos commentaires m'ont choqué et peiné. J'ai suivi ces événements dans la presse locale, mais également française via Internet. Je trouve votre réaction très épidermique et régaliennne: vous défendez la réputation de la République française mais votre réfutation, point par point, est un communiqué officiel sans âme. Vous vous offusquez des approximations et refusez de discuter du concept d'égalité, alors que ce journaliste me précisément le doit sur ce qui «cloche» en France. Et votre conclusion semble un vœu pieux plus qu'une réalité.

Une image internationale écornée

Tout d'abord, *Le Devoir*, et la presse québécoise dans son ensemble, ont parlé des violences urbaines avec mesure et respect, loin des exagérations états-

uniennes, où même le prestigieux *New York Times* a tiré un «Paris brûle» très exagéré. Que le premier ministre intervienne sur CNN pour rétablir une vision plus saine est compréhensible, mais la couverture québécoise ne justifie aucunement une telle correction.

Ensuite, le correspondant du *Devoir* à Paris a mis le doigt sur le nœud du problème: ces violences révèlent un échec patent et indiscutable de l'intégration des populations immigrées africaines, en particulier maghrébines. La presse française est unanime sur ce diagnostic.

L'article «Sourd et aveugle» de Christian Rioux est virulent, certes, mais construit pour appuyer sa thèse: la «conception française de l'égalité a servi de prétexte pour ignorer le problème» des discriminations. Le chroniqueur se permet de critiquer durement un fondement du triptyque de la République française: Liberté, Égalité et Fraternité! Cela explique en partie votre réaction courroucée, c'est presque un crime de lèse-majesté!

De plus, pour appuyer sa thèse, il se permet de fustiger le manque de célérité et de tact du gouvernement: encore une atteinte grave à la réalité, selon vous! «Ben voyons donc», comme on dit au Québec!

En tant que citoyen, je partage son avis. Voyons les faits.

■ Deux jeunes gens meurent électrocutés dans un transformateur où ils se sont réfugiés, se croyant poursuivis par la police. Ce fait divers est prétexte à une sur-enquête verbale de notre très médiatique ministre de l'Intérieur, qui les qualifie de «voisins», «racailles» ou «cambrioleurs» (au choix!) sans attendre une enquête. Grande compassion! Il faudra quelques nuits de violences urbaines pour que le premier ministre daigne recevoir les familles et accepter la part de drame humain de cet événement.

■ Les policiers envoient une grenade lacrymogène dans une mosquée, par erreur, et l'État exprime des regrets (pas des excuses) sept jours après l'incident! Un modèle de respect et de célérité, sans doute!

■ Le président de la République intervient dans un discours à la nation plus de 15 jours après le début des événements dans un monologue qui est un modèle de

communication soignée, préparée, mûrie; «hautain et froid» selon le journaliste du *Devoir*. Sans aller si loin, je dirais: un peu trop solennel et artificiel dans un style où chaque mot dans sa formulation est destiné à satisfaire un public cible, victime ou acteur de la crise. Après une description clinique de la «crise de repères et d'identité», le président maintient le cap de l'égalité: «Il n'est pas question de quotas... Il s'agit de donner aux jeunes les mêmes chances par rapport à l'emploi.» Un bon diagnostic, mais la méthode doit rester la même!

Une lutte tous azimuts contre les discriminations?

Comme le rappelait récemment Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix en 2003, «le monde entier s'attend à ce que la France soit un pionnier dans l'amélioration des conditions des immigrants». En ouverture des 18^e Entretiens Jacques Cartier, l'avocate iranienne estime que la cause de ces événements est à chercher dans les discriminations dont sont victimes les enfants d'immigrants. Si la France ne le reconnaît pas, «une telle attitude ne serait pas digne d'un pays qui a porté très haut les valeurs de liberté et d'égalité», estime-t-elle.

M. Chirac est bien conscient du problème lorsqu'il déclare: «Nous ne construirons rien de durable sans le respect. Nous ne construirons rien de durable si nous laissons monter, d'où qu'ils viennent, le racisme, l'intolérance, l'impureté, l'outrage.» Un changement de mentalité nécessaire, en somme: les lois françaises sont irréprochables, ce sont les Français qui le sont moins!

Les mesures promises sont arrivées «à la pelle» pour rétablir la confiance et le respect mutuel depuis la fin des violences. Voyons encore les faits.

Le ministre de l'Intérieur, candidat déclaré à l'élection présidentielle, persiste et signe: «Cessons de les appeler des jeunes, ce sont des voyous, souvent récidivistes.» L'analyse des comparaisons immédiates montre que la grande majorité des casseurs sont en fait inconnus des services de police.

Il affirme également que «les violences ne sont pas spontanées, mais organisées par les bandes criminelles» ou «les islamistes». Aucun témoignage sur place n'a permis de corroborer ces faits.

IDÉES

L'échangisme
ou le fantasme du haremYVON DALLAIRE
Psychologue et sexologue

La Cour suprême du Canada vient de rendre un jugement favorable aux comportements échangistes entre adultes consentants. Nous sommes en droit de nous poser des questions sur la valeur et la pertinence de cette décision. J'aimerais, par cet article, apporter quelques éléments de réflexion. Peu d'études scientifiques sont faites sur les couples échangistes. Les rares que nous possédons démontrent paradoxalement que, sous couvert d'ouverture et d'amoralité, les échangistes sont souvent plus traditionnels et plus normatifs que les autres couples en défendant l'importance du couple (l'infidélité est vécue en couple) et le respect d'autrui (les quatre personnes doivent être d'accord pour procéder à un échange). Le divorce y est mal vu: pourquoi divorcer lorsqu'on est si ouvert?

Les échangistes, outre ce comportement sexuel marginal, ont une vie tout à fait conventionnelle et véhiculent très souvent les stéréotypes des hommes galants et protecteurs et des femmes serviles et obéissantes.

Les motivations avancées par les échangistes sont variables: mettre du piquant dans leur vie sexuelle, apprendre à surmonter la jalousie, se faire de nouveaux amis, le sexe pour le sexe sans implication émotive (surtout pour les hommes), pour faire plaisir à son partenaire ou ne pas le perdre (surtout pour les femmes) et finalement dépasser les limites traditionnelles du couple pour mieux y rester.

Même des sexologues, en toute bonne foi, préconisent l'échangisme. Une sexologue, cherchant à me convaincre du bien-fondé de l'échangisme, m'écrivait que:

- c'est un choix personnel;
- les échangistes ont opté pour la transparence et l'honnêteté au lieu d'être infidèles;
- plusieurs d'entre eux ont une vie sexuelle saine et épanouie;
- ils doivent avoir une bonne communication et une complicité à toute épreuve pour fixer des règles strictes et les respecter;
- ils sont non conformistes mais fidèles à eux-mêmes;
- des soirées d'information sont animées par des professionnels pour permettre aux nouveaux de saisir toute la portée de l'échangisme;
- il y a un désir mutuel de partager des moments intimes fantasmatiques;
- il n'y a aucune dictature patriarcale et les femmes n'y sont pas soumises parce qu'elles sont consentantes;
- on y retrouve des hommes et des femmes très respectés et très respectables.

La femme comme monnaie d'échange

Règle générale, les chercheurs interprètent plutôt que les hommes veulent briser la routine et satisfaire ainsi leur fantasme du harem. Certains associent même leur virilité à leurs conquêtes et se vantent d'avoir couché avec toutes les femmes du club, se permettant des commentaires sur chacune.

Nos observations nous indiquent que la femme y est souvent considérée comme simple monnaie d'échange. Dépendante de son mari, c'est celui-ci qui «négocie» l'échange avec un autre homme; après l'échange, l'homme remercie le mari de lui avoir prêté «sa» femme.

Plusieurs hommes vont dans les clubs avec une hôtesse plutôt qu'avec leur femme pour augmenter leur pouvoir de négociation. Et lorsqu'ils y vont avec leur partenaire, ils essaient de l'échanger pour une autre, plus belle. Le seul pouvoir de la femme semble être d'accepter ou de refuser les propositions. Il y a donc chosification de la femme dans l'échangisme comme dans la majorité des comportements sexuels marginaux.

En fait, l'échangiste essaie de satisfaire ses fantasmes d'infidélité en en minimisant les conséquences potentielles et sous prétexte de respecter son partenaire puisque l'autre accepte «librement» d'y participer.

L'échangisme est généralement amorcé par l'homme; à preuve, dans les clubs qui acceptent les célibataires, on retrouve beaucoup plus d'hommes. Mais l'arroseur devient souvent l'arrosé. Par exemple, la femme, réticente au début mais qui accepte de suivre son mari, découvre rapidement son pouvoir de séduction si plusieurs hommes la courtisent. Et comme les femmes peuvent être multiorgasmiques, vous pouvez facilement imaginer la suite.

Beaucoup de couples fragiles ou peu communicants ont éclaté lorsqu'un des partenaires a vu son conjoint se «révéler» sexuellement avec un autre. Faire l'amour avec différents partenaires permet la comparaison, laquelle ne se fait pas nécessairement à l'avantage de l'initiateur.

Tout comme dans l'infidélité classique, savoir que son partenaire a eu des rapports intimes avec quelqu'un d'autre peut blesser, mais jamais autant que la perte de confiance consécutive et la crainte de perdre son conjoint si celui-ci ou celle-ci a plus de plaisir sexuel ou de succès avec l'autre sexe. Nul humain, même celui qui se dit le plus libéré, n'est à l'abri de la jalousie à la vue de son partenaire en extase avec une autre personne.

Ce qu'on ne dit pas...

À lire les écrits des partisans de l'échangisme, on constate qu'ils évitent de dire certaines vérités:

- les échangistes, sauf exception, ne se vantent pas de faire partie de ces clubs et éprouvent même de la honte et de la culpabilité;
- ils ne se croient pas à risque et, pourtant, les IST (MTS) y trouvent un moyen idéal de propagation;
- des femmes n'osent pas en parler à leur gynécologue lors de complications;
- certains échangistes sont les champions toutes catégories de la défense de leur cause et sont ceux



Chantal et Michel Delbecchi, un couple échangiste qui fréquente le club L'Orage, à Montréal.

qui en profitent financièrement;

- les femmes échangistes déplorent souvent la disponibilité permanente qu'elles sont censées assumer si elles se veulent libérées;
- les hommes souffrent davantage de la comparaison avec les autres hommes.

Il n'y a pas, à ma connaissance, d'étude longitudinale sur le futur des couples échangistes. Sachant la charge émotive que comporte la sexualité, l'hypothèse ne peut être que négative. De nombreux cas cliniques me le confirment.

Que penser de l'échangisme?

L'être humain possède trois cerveaux: le cerveau reptilien, où est logé le centre du plaisir, le cerveau mammalien, siège des émotions, et le néo-cortex, siège de la conscience, des sentiments et du sens éthique. Le sexe relève du cerveau primaire; le coup de foudre et la passion logent dans le cerveau mammalien. L'amour est un sentiment et relève donc du néo-cortex, seul cerveau considéré comme véritablement humain.

Il existe dans le monde échangiste une perception mécanique de la sexualité, comme si celle-ci pouvait exister en dehors de toute émotion, de tout sentiment ou de toute signification. Partager sa sexualité avec une autre personne n'est jamais anodin, même si on veut croire le contraire. Des sensations, des émotions et des sentiments surgissent forcément.

Ce qui donne un sens à ces sensations et à ces émotions, c'est la raison ou l'intention pour laquelle nous faisons des gestes sexuels. Il n'y a pas de véritable différence entre les gestes sexuels des acteurs des films pornographiques et ceux des amoureux. Seul change le sens de ces gestes: établir une relation d'intimité ou gagner de l'argent. Si le désir est l'initiateur de la relation et si les émotions en sont le ciment, l'amour en est l'objec-

tif. Seul le sentiment amoureux permet la stabilité, l'engagement et le bonheur à long terme.

Je reproche deux choses aux émissions radio et télé portant sur la sexualité: elles ne présentent que les comportements sexuels marginaux et mettent l'accent sur les aspects mécaniques de la sexualité. Et là réside, selon moi, un préjudice social.

Des gens ayant une sexualité tout à fait saine en arrivent à se demander s'ils sont normaux parce qu'ils ne sont pas attirés par ces comportements marginaux mais fortement médiatisés. D'autres ont l'impression de ne pas se réaliser parce qu'ils n'arrivent pas à avoir du plaisir en essayant de mettre en pratique les recettes miracle présentées lors de ces émissions (que ce soit la recherche du point G ou l'orgasme multiple pour les hommes). A quand des émissions axées non pas sur l'exceptionnel ou la mécanique mais sur les connaissances scientifiques et les meilleures conditions pour s'épanouir sexuellement?

Mettre l'accent sur les comportements sexuels marginaux tel l'échangisme banalise la sexualité vécue par tous et chacun. La fidélité, l'engagement, l'ouverture de soi, l'altruisme, l'empathie, la présence à l'autre et le couple perdent de leur valeur au profit de l'égoïsme, du *me, myself and I*, du plaisir à tout prix et du sexe pour le sexe.

Mais dites-moi donc à quoi sert la vibration des corps (cerveau sensoriel) si elle n'est pas accompagnée d'une vibration des cœurs (cerveau émotif) et de la vibration de l'esprit (cerveau humain)? L'harmonie et l'estime de soi sont des sentiments qu'on ressent lorsque nos trois cerveaux travaillent en collaboration.

L'aspect positif du jugement de la Cour suprême est de donner à tout citoyen plus de liberté dans ses comportements; tout être humain peut, légalement et consciemment, décider quel cerveau dirigera son comportement. Il ne faudrait toutefois pas oublier que liberté se conjugue avec responsabilité.

Senghor,
le poète et
l'homme d'ÉtatJEAN-MARC LÉGER
Journaliste

Premier de deux textes

Voici un événement qui concerne, à des degrés divers, les intellectuels et les hommes politiques non seulement de tous les pays de langue française mais de tous les pays tant l'œuvre et l'action de l'homme ont une signification et une résonance universelles. Artisan par excellence de l'indépendance du Sénégal et de l'Afrique noire en général, promoteur de l'unité africaine et du dialogue franco-africain et, par ailleurs, poète de génie et symbole de la première génération d'écrivains africains de langue française, Léopold Sédar Senghor nous convie tous, en cette année 2006, à un double devoir de commémoration et de méditation.

Je suis enclin à lui donner la parole: «Je crois d'abord et par-dessus tout à la culture négro-africaine, c'est-à-dire à la négritude, à son expression dans la poésie et dans les arts. Je crois également, pour l'avenir, à la francophonie, plus exactement à la francité mais intégrée dans la latinité, et, par-delà, dans une civilisation de l'universel, où la négritude a déjà commencé à jouer son rôle primordial.»

Voilà une déclaration par excellence, révélatrice de la démarche fondamentale de Senghor, extraite de l'ouvrage *Ce que je crois*, publié en 1988, sous-titré *Négritude, francité et civilisation de l'universel*. Ce livre est essentiel à la compréhension de la démarche intellectuelle de Senghor, laquelle a inspiré, coloré, orienté sa démarche politique.

Et cette démarche à son tour a inspiré sa carrière politique non seulement africaine mais franco-africaine: il y a lieu de rappeler que Senghor fut député à l'Assemblée nationale française sitôt après la Deuxième Guerre mondiale, qu'il fut secrétaire d'État et ministre délégué à la présidence du Conseil et, surtout, l'un des artisans du texte de la Constitution de la V^e République. Bref, une carrière politique éblouissante et une carrière littéraire, notamment poétique, éclatante.

Premier président

C'est à Joal, dans le sud du Sénégal, sur les bords de l'Atlantique, ville tôt christianisée, qu'il naquit voici un siècle, en 1906, dans une région marquée par l'influence portugaise dès le milieu du XV^e siècle: Senghor est d'ailleurs un nom d'origine portugaise. À partir du début du XVII^e siècle, l'influence française se substitue à la portugaise.

Senghor fait ses études primaires à Joal, secondaires à Dakar. Élève brillant, il obtient une bourse d'études pour aller en France. À Paris, il devient notamment agrégé de grammaire (dans la même promotion que le futur président Georges Pompidou, avec lequel il restera constamment lié).

Tôt intéressé par l'action politique, il est élu député du Sénégal à l'Assemblée nationale française dès 1946; réélu en 1950, il devient secrétaire d'État dans plusieurs gouvernements, notamment auprès du premier ministre. Il mène en même temps une action politique au Sénégal. En 1946, la citoyenneté française avait été octroyée à tous les habitants de l'empire. Enfin, une fois de Gaulle revenu au pouvoir, fin 1958, Senghor fut étroitement associé à la rédaction de la Constitution de la V^e République.

Début 1959, en application de la nouvelle Constitution, le Sénégal (comme tous les autres «territoires d'outre-mer») acquiert l'indépendance complète. En 1960, Senghor devient le premier président de la jeune république. Réélu quatre fois, il quittera volontairement son poste en 1980, à l'âge de 75 ans, laissant le pouvoir à son premier ministre, Abdou Diouf (aujourd'hui secrétaire général de l'Organisation de la Francophonie).

À compter de là, Senghor partage son temps entre la France et le Sénégal: il est le premier écrivain non français élu à l'Académie française, en 1983. On lui fit des funérailles nationales en 2001 à Dakar, où il a été inhumé.

Le plus français, le plus africain

Senghor, un des poètes les plus importants du XX^e siècle, a notamment publié *Chants d'ombre*, *Hosties noires*, *Nocturnes*, *Ethiopiennes*, sans compter, bien sûr, d'innombrables articles et allocutions. Un critique a écrit que Senghor est le plus français des poètes africains et le plus africain des poètes français. On trouve en effet chez lui l'alliance du rêve et de l'analyse, de l'intuition et de la raison. Il nous rejoint tous. Sa maîtrise du français et surtout son sens du verbe l'inscrivent au premier rang des écrivains français contemporains.

Chef d'État, il a eu constamment le souci du progrès de l'enseignement, tous niveaux confondus, et de l'essor des activités culturelles: musée national, centre d'expositions, troupe nationale de ballet, etc. Il a manifesté une rare maîtrise du français mais aussi de plusieurs langues africaines, notamment le sérère et le ouolof. Il a dit un jour: «Un écrivain appartient à la langue dont il se sert et, en même temps, il la sert.»

D'autre part, il a le premier conçu le dessein d'un grand ensemble des pays de langue française. C'est à Tananarive, en juin 1966, qu'il proposa à ses pairs, lors de la session annuelle «au sommet» des pays de l'OCAM (Organisation de la communauté africaine et malgache), la création d'un vaste ensemble politique, une «communauté organique des pays de langue française», vouée à l'action collective sur le plan international, avec plusieurs institutions, dont une assemblée parlementaire et une agence de coopération.

Généreux et ambitieux dessein qui en effraya plus d'un et qui allait se résumer, quatre ans plus tard, à une très modeste agence de coopération (ce fut là l'une des grandes déceptions de Senghor). Ce n'est qu'à compter de 1997 que la nouvelle Organisation de la francophonie allait revêtir une forme et prendre un élan relativement proches du grand dessein senghorien. Il put tout au plus en prendre acte puisqu'il allait mourir deux ans plus tard.

Demain: le Sénégal et le Québec.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendre Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cabaret Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Ballarçon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque: Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Marlyse Hatteim, Alexandre Shields (commu). La documentation: Gilles Paré (directeur), Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (direction adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Gosselin (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zémitis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Prêteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

SMOG

SUITE DE LA PAGE 1

crachées dans l'atmosphère par les centrales thermiques au charbon ainsi que par les moteurs diesel.

Pour les particules ultrafines, réglementées depuis 1997, l'EPA laisse toutes les options ouvertes, y compris le statu quo pour les normes qui s'appliquent sur une base quotidienne ou sur les quantités rejetées annuellement. Pour les particules fines PM10-2,5, réglementées depuis 1987, l'EPA propose une norme de concentration moyenne sur 24 heures de 70 particules par mètre cube d'air. Le grand public états-unien a 90 jours pour adresser ses commentaires à l'organisme réglementaire mais, d'ores et déjà, les réactions sont très vives.

Selon l'agence Environmental New Services (ENS), l'Association pulmonaire américaine a soutenu ce projet de règlement ne protège pas la santé publique et n'est pas à la hauteur des exigences de la loi sur l'assainissement de l'air. On reproche notamment à l'administration Bush de n'avoir pas suivi les avis de ses propres chercheurs et d'autres autorités scientifiques afin de mieux protéger le lobby des propriétaires de centrales thermiques au charbon.

Les particules fines sont une des principales composantes des aérosols qui forment le smog urbain avec les composés organiques volatils et les oxydes d'azote. Ce smog est responsable de milliers de décès prématurés chaque année aux États-Unis comme au Canada, y compris à Montréal, où le nombre de décès prématurés qu'on lui attribue serait supérieur à 1500, selon les milieux de la santé.

Mais les problèmes associés à ces aérosols auraient leur bon côté, selon une récente étude publiée dans la revue *Nature* et qu'on doit notamment au professeur Jim Coakley, de l'Institut des sciences atmosphériques de l'université de l'Oregon. Selon lui, le brouillard que forment ces suies ultrafines dans l'atmosphère réduit l'impact des rayons solaires sur le sol, ce qui peut ralentir le réchauffement du climat. Mais les simplifications n'ont pas leur place ici car, selon le professeur Coakley, dont les propos ont été rapportés par le *New York Times*, si le contrôle gouvernemental des particules fines peut ralentir le réchauffement du climat, le rafraîchissement de l'air causé par une pollution plus intense réduit aussi la présence de vapeur d'eau dans l'air, celle-ci ayant un effet filtrant encore plus puissant sur les rayons solaires. Dossier ouvert jusqu'à nouvel ordre, dit-il.

Rappel de 1,5 million de véhicules

Daimler-Chrysler ne pourra certainement pas s'appuyer sur ces résultats pour le moment incertains pour éviter les débours de 94 millions \$US que lui coûtera le rappel de 1,5 million de véhicules, dont il vient de convenir avec l'EPA.

À la suite d'une entente hors cour convenue le 24 décembre avec l'EPA, ce constructeur automobile devra en effet rappeler 1,5 million de voitures et de camions légers de marque Jeep et Dodge, produits entre 1996 et 2001, dont le convertisseur catalytique ou le système de contrôle de la carburant (On Board Diagnosis System, ou OBD) sont potentiellement fautifs. Cette entente met fin aux poursuites dont Daimler-Chrysler aurait pu faire l'objet pour n'avoir pas rapporté ces défauts. En vertu de cette entente, le constructeur devra prolonger de cinq ans la garantie d'environ 700 000 de ses véhicules et informer 300 000 autres propriétaires des problèmes qu'ils peuvent encourir. Enfin, dans le cas de 500 000 autres véhicules, le constructeur automobile devra réparer à ses frais le système OBD dont on a noté le mauvais fonctionnement.

La même société devra aussi verser plus d'un million de dollars à l'État de la Californie: en effet, plusieurs de ses véhicules n'arrivent pas à y respecter les normes d'émissions en raison de défauts soit du catalyseur, soit du système OBD, voire des deux à la fois. Les enquêtes des autorités californiennes, basées sur les résultats des cliniques d'inspection, ont démontré que ces problèmes affectent les véhicules Cherokee, Grand Cherokee et Wrangler, les camions Dakota ainsi que les fourgonnettes et les camions légers RAM produits entre 1996 et 2001. Dans la plupart des cas, la céramique qu'on retrouve à l'intérieur des convertisseurs catalytiques se fend et laisse passer les gaz non brûlés au lieu d'en modifier la structure moléculaire pour les rendre inoffensifs. Lorsqu'ils fonctionnent, les pots catalytiques réduisent de plus de 90 % les hydrocarbures non brûlés par le moteur et rendent chimiquement inoffensifs le monoxyde de carbone et les oxydes d'azote précurseurs du smog urbain.

Au Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) se fie à l'efficacité des systèmes OBD pour avertir les automobilistes des défauts du système antipollution de leur véhicule. Aux États-Unis, c'est en partie grâce à ces cliniques d'inspection que les enquêtes ont pu démontrer la récurrence des dysfonctions des systèmes OBD de Daimler-Chrysler.

En raison du temps des Fêtes, il a été impossible de savoir si Daimler-Chrysler étendra son rappel aux véhicules de cette période vendus au Canada.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

par la Ville, alors que les résidus de table ne sont valorisés que par les citoyens de bonne volonté qui se sont procuré un composteur domestique. Pour leur part, les objets encombrants et les matériaux secs résidentiels affichent un taux de récupération de 25 %. Quant aux textiles, seul un maigre 1 % est voué à une seconde vie, ce qui représente un écart de 49 % avec l'objectif gouvernemental.

En matière de collecte sélective, les arrondissements ne sont pas tous égaux. C'est le Plateau-Mont-Royal qui affiche la meilleure performance avec un taux de récupération de 54 %, à 6 % de l'objectif gouvernemental. Il est suivi de près par Outremont (53 %), Rosemont-Petite-Patrie (46 %), Ville-Marie (46 %), le Sud-Ouest (43 %), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (42 %), Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (42 %) et Westmount (41 %). En queue de peloton figurent Montréal-Nord (14 %) — qui n'a adhéré au programme qu'après les fusions municipales de 2002 —, Saint-Laurent (18 %) et Saint-Léonard (19 %).

SUITE DE LA PAGE 1

Louis-Hébert, a quant à elle fait acte de contrition pour avoir dit que le Québec est une «province très pauvre» qui dépend du fédéralisme canadien pour se maintenir à niveau. Et sur une autre scène politique, il y a eu, ce même mois, cette incroyable sortie pleine de repentir du maire de Montréal, Gérald Tremblay, qui a annulé son budget en s'excusant d'avoir violé son engagement électoral à ne point hausser les impôts.

Le phénomène s'observe dans tout l'Occident. Aux États-Unis, même George W. Bush, ce viril cow-boy, a présenté des excuses pour avoir mal géré la crise qui a suivi l'ouragan Katrina. Tout comme son frère Jeb, gouverneur de la Floride, après le passage de Wilma.

Machiavel démodé

Décidément, les temps ont vraiment changé depuis Machiavel, célèbre auteur, au XVI^e siècle, du *Prince*, livre fondateur de la science politique moderne. En effet, un prince ne devrait jamais s'excuser, selon ce qui souligne le philosophe Georges Leroux, de l'UQAM.

Professeur de philosophie au cégep et traducteur de plusieurs textes du philosophe florentin, Gérald Allard précise ceci: «Machiavel ne dit jamais textuellement "les excuses, c'est interdit". Mais il est certain qu'à ses yeux, pour réussir, un dirigeant doit se donner l'objectif d'être craint, mais de manière intelligente. Or les actes de contrition, dans sa vision des choses, relèvent d'une mollesse de caractère, d'une attitude "efféminée", bref, d'une faiblesse qui mine l'autorité.»

Aujourd'hui toutefois, le précepte de ces petits Machiavel modernes que sont les conseillers en communication va dans un sens tout à fait opposé. «Puisqu'ils ont compris que nous sommes dans un monde davantage influencé par Jean-Jacques Rousseau», note M. Allard, ces mêmes conseillers n'hésitent pas à prescrire aux politiciens le «remords instantané».

EXCUSES

SUITE DE LA PAGE 1

- En mai, la Croix-Rouge canadienne, auprès des dizaines de milliers de victimes du scandale du sang contaminé, en plaidant coupable d'avoir distribué des produits sanguins contaminés.
- En juin, le premier ministre du Québec Jean Charest, pour avoir, à voix basse, qualifié de «chiienne» la jeune députée péquiste Elsie Lefebvre à l'Assemblée nationale.
- En juin, le ministre de la Famille Carole Thériault, pour avoir affirmé que les gestionnaires des centres de la petite enfance étaient incompétents.
- En juin, l'ex-ministre des Affaires étrangères Bill Graham, auprès de l'ingénieur canadien Maher Arar, expulsé en Syrie en 2002, pour les actes de torture qu'il a subis dans son pays d'origine.
- En juin, le sénateur québécois Michel Biron, après avoir dénoncé la série de mesures destinées à limiter la liberté de la criminelle Karla Homolka.
- En juillet, le maire de Toronto David Miller, auprès de Miss Univers, la Torontoise Natalie Glebova, parce que son personnel l'avait rayée d'une liste d'invités devant participer à un festival célébrant la culture thaïlandaise.
- En novembre, le ministre des Affaires étrangères Pierre Pettigrew, pour avoir traité les chefs du Parti québécois de «losers».
- Ce mois-ci, le chef bloquiste Gilles Duceppe, pour avoir souhaité la disparition des libéraux fédéraux.
- Le directeur des communications de

Alan DeSousa croit que le fait d'offrir la collecte sélective de façon systématique aux immeubles de neuf logements et plus devrait permettre à Montréal d'approcher ses objectifs. Mais de façon globale, la Ville et l'agglomération — puisque c'est elle qui héritera de ce dossier en 2006 — ont beaucoup de chemin à faire pour espérer respecter le taux de récupération de l'ensemble des matières résiduelles.

Le compostage des rebuts de table pose toujours problème et, faute de financement par Québec, la Ville n'a toujours pas implanté de programme à grande échelle alors qu'à Toronto, quelque 510 000 ménages ont accès à un tel service. À l'instar de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui regroupe 63 municipalités de la région, Montréal souhaite que le gouvernement du Québec impose aux industries la facture des emballages et des imprimés qu'ils génèrent, selon le principe du «pollueur-payeur», ce qui l'aiderait à mettre en place de nouveaux programmes sans devoir taxer davantage les contribuables. En mai dernier, la Vil-

le avait estimé qu'il lui faudrait consacrer au moins 50 millions par année, qui s'ajouteraient aux 120 millions qu'elle dépense actuellement, pour appliquer le plan directeur de gestion des matières résiduelles qu'elle promet pour 2006.

La question épineuse des coûts associés à la gestion des déchets a d'ailleurs fait l'objet de discussions récentes entre la Ville et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas Mulcair. «Nos discussions ont été encourageantes. M. Mulcair a démontré une ouverture d'esprit par rapport aux inquiétudes des villes», a indiqué hier M. DeSousa, qui reconnaît toutefois que rien n'est acquis.

Même si le retard paraît impossible à surmonter pour l'échéance de 2008, d'autant plus que le compostage des résidus de table représentera une opération complexe, Alan DeSousa refuse de renoncer aux objectifs de Québec. «À l'heure actuelle, il n'y a pas de programme pour le compostage des résidus de table sur l'île de Montréal. Il y aura toute une organisation à mettre en place et beaucoup de sensibilisation à faire auprès des citoyens. Mais

c'est sûr que, sans financement, l'atteinte des objectifs est compromise», indique-t-il.

Montréal entend présenter, au cours des prochains mois, son plan directeur de gestion des matières résiduelles, et la ville s'est associée à une équipe de l'École polytechnique pour définir les stratégies et les technologies à adopter pour améliorer sa performance. Il lui faudra toutefois obtenir la collaboration des représentants des 15 villes défusionnées qui siègent au nouveau conseil d'agglomération pour mettre son plan en application. Précisons que, selon le bilan de 2004, ce sont les arrondissements de Beaconsfield-Baie-d'Urfé, de Westmount, de Dorval-L'Île-Dorval et de Kirkland — qui retrouveront leur autonomie en 2006 — qui génèrent le plus de déchets par habitant.

La Ville n'envisage toutefois pas de faire payer aux contribuables la collecte de déchets selon le volume des sacs déposés en bordure des rues, une solution envisagée par Toronto pour inciter les citoyens à recycler davantage.

Le Devoir

CONTRITION

La confession se porte bien et s'exhibe magnifiquement de nos jours. Et elle devient une stratégie de communication obligée. «Gilles Duceppe a bien fait de s'excuser, il a tout de suite relégué son dérapage verbal au passé, il a mis cela derrière lui», ont affirmé en chœur les nombreux analystes de la communication qui peuplent nos écrans. Un analyste politique, Vincent Marissal, de *La Presse*, écrivait au début du mois: «Stratégiquement, c'était la bonne chose à faire: en s'excusant rapidement, sans détour, le chef du Bloc passe pour un bon gars qui sait reconnaître ses erreurs et il s'assure de tuer l'affaire.» L'analyste poursuivait en disant que «les chefs politiques qui refusent de s'excuser s'embarquent généralement dans des explications confuses et finissent par alimenter eux-mêmes une controverse qui, bien souvent, n'aurait jamais dû naître.» Parfois même, quand ils refusent de répondre, «ils passent pour des bornés, comme Stephen Harper dans la dernière campagne, quand il avait obstinément refusé de s'excuser pour un communiqué de son parti accusant Paul Martin d'encourager la pornographie juvénile.»

Quel contraste avec la posture de Pierre Elliott Trudeau en ces matières! Grand lecteur de Machiavel — et d'ailleurs surnommé «Le Prince» par un de ses biographes, le journaliste Richard Gwyn —, l'ancien premier ministre n'a jamais vraiment présenté ses excuses, ni pour son doigt d'honneur aux gens de l'Ouest, ni pour son fameux «fuddle duddle». Et la Crise d'octobre? Il disait n'éprouver à ce sujet aucune espèce de regret, comme d'ailleurs pour l'ensemble des décisions prises au cours de sa carrière politique. C'est ce qu'il avait clairement soutenu lors de la présentation de ses *Mémoires politiques*, en 1993.

Excuses historiques

Au pouvoir, Trudeau s'était aussi opposé à toute forme d'excuses historiques et officielles à l'endroit des Canadiens d'origine nipponne qui avaient ré-

clamé réparation pour l'emprisonnement de certains de leurs aïeux pendant la Deuxième Guerre mondiale. Selon lui, on ne peut être responsable que des actes des gouvernements qui nous sont contemporains. Aussi, «bien que les excuses historiques puissent parfois permettre aux gens de se sentir mieux, Trudeau savait qu'une fois que vous mettez le bras dans le torseur des actes répréhensibles d'un pays, c'est sans fin», avait confié à *Maclean's* Tom Axworthy, qui fut conseiller du prince.

Ces principes «beaux et symétriques» sont difficilement applicables dans la réalité d'aujourd'hui, où toutes les «victimes» ont le haut du pavé et où la société est fondée sur la notion de «reconnaissance» de différentes identités. C'est du moins ce que l'actuel chef libéral Paul Martin semble avoir déduit, en infraction totale avec les principes trudeauistes. Dans son budget de 2005, il a en effet créé un fonds de 25 millions en trois ans destiné à des groupes qui prétendent que leurs ancêtres ont été lésés. Selon Jeffrey Simpson, du *Globe and Mail*, en se montrant disposé à offrir des excuses — et à verser les réparations qui s'ensuivent logiquement —, Paul Martin a ouvert la porte à une «industrie des griefs».

À l'été 2005, M. Martin a donné 2,5 millions à des organisations ukraino-canadiennes pour commémorer une époque à laquelle certains de leurs ancêtres ont été emprisonnés au cours de la Première Guerre mondiale. «Pas moins de 13 autres groupes religieux ou ethniques ont déjà fait la queue pour obtenir de l'argent», écrivait Simpson. Y compris les Canadiens d'origine chinoise, qui ont obtenu excuses et réparations parce que le gouvernement du Canada, de 1885 à 1946, avait imposé une taxe de 500 \$ aux immigrants chinois. Sans présenter d'excuses officielles, le gouvernement Martin, en novembre dernier, a aussi versé une somme de 2,5 millions à la communauté italo-canadienne pour commémorer le fait que plusieurs cen-

taines de Canadiens d'origine italienne avaient été internés dans des camps.

Au fond, comme l'écrivait l'an dernier dans *Le Monde* l'historien Tony Judt, professeur d'études européennes à l'université de New York, «nous avions l'habitude de nous intéresser à ce que faisaient ou pensaient les personnages publics. À présent, nous ne voulons vraiment savoir que ce qu'ils ressentent.»

Par le passé, «devant de mauvaises nouvelles, les politiciens avaient l'habitude de dissimuler» les choses. Plutôt que de dire ce qu'ils ressentent devant un acte dont on pouvait les juger responsables, ils commençaient par démentir; puis, ils minimisaient. Enfin, si la pression était intenable, ils avouaient en insistant pour souligner qu'il «ne sert à rien de remuer le passé». Mais depuis que les baby-boomers sont entrés sur la scène politique, notait Judt, tout a changé. Façonnés par «la révolution pédagogique des années 60 et les préoccupations narcissiques de l'époque», ces nouveaux politiciens considèrent comme étant crucial «d'avoir les sentiments adéquats et de les afficher généreusement». Il s'agit, expliquait-il, d'une génération élevée dans le culte de l'amélioration personnelle, «que ce soit par la psychothérapie ou la renaissance religieuse». Ainsi, dire qu'on est désolé fait en sorte qu'on se sent incontestablement mieux. «La victime aussi se sent mieux. On gagne donc sur trois tableaux: on est bon, on fait du bien et on se sent bien.»

Sauf qu'à multiplier de la sorte les actes de contrition, «le cours du repentir a subi une énorme inflation et a perdu presque toute valeur», écrivait Judt à propos de la société américaine. Force est de se demander, devant l'année de la contrition de 2005, si, sur ce plan comme sur d'autres, les sociétés québécoise et canadienne ne se sont pas américanisées.

Veuillez nous excuser de soulever cette hypothèse.

Le Devoir

Paul Martin, Scott Reid, pour avoir déclaré que les parents détourneraient l'argent promis par le Parti conservateur pour s'occuper de leurs enfants afin d'acheter de la bière et du marijuana.

■ La candidate libérale Hélène Sherrer dans le comté de Louis-Hébert, pour avoir dit que le Québec était une province pauvre qui dépendait d'un fédéralisme canadien pour se maintenir.

■ Ce mois-ci le maire de Montréal Gérald Tremblay, pour son budget où il avait violé sa promesse de ne pas hausser l'impôt foncier. Il a annulé ce budget et a promis d'en adopter un autre en janvier.

■ Le candidat libéral fédéral Marc Garneau, auprès des personnes handicapées, parce qu'il avait demandé en 1986 qu'on réduise le financement accordé à leur éducation.

À l'étranger

■ En avril, le politicien républicain Newt Gingrich, auprès des Canadiens, après avoir erronément fait état de liens entre le Canada et les attaques terroristes du 11 septembre 2001.

■ En avril, à Jakarta, en Indonésie, le premier ministre japonais Junichiro Koizumi a évoqué le «profond remords» et les «excuses sincères» liées aux souffrances infligées par le Japon sous l'Empire.

■ En juin, l'Armée républicaine irlandaise (IRA), pour la mort de Kathleen Feehey, une adolescente catholique de 14 ans tuée en 1973 lors d'une attaque manquée contre une patrouille britannique à Londonderry.

■ En juin, le président de la Conférence nationale de l'Église catholique améri-

caine, Wilton Gregory, évêque de Belleville (en Illinois), auprès des victimes de pédophilie.

■ En juillet, le premier ministre anglais Tony Blair, pour la mort d'un électricien brésilien innocent, pris pour un terroriste par la police britannique et abattu dans le métro après les attentats de Londres.

■ En août, le télévangéliste américain ultraconservateur Pat Robertson, pour avoir appelé à l'assassinat du président vénézuélien Hugo Chávez.

■ En août, le président du Brésil Luiz Inácio Lula da Silva, pour le scandale de corruption qui élaboussa sa formation, le Parti des travailleurs.

■ En août, le président israélien Moshe Katsav, auprès des colons juifs de la bande de Gaza, pour la décision du gouvernement de les contraindre à quitter leurs maisons.

■ En septembre, le président américain George W. Bush, pour sa mauvaise gestion de la tragédie de l'ouragan Katrina: «Le président a reconnu avoir sa part de responsabilité dans la lenteur des secours portés aux victimes.»

■ En octobre, le gouverneur de la Floride, Jeb Bush, auprès de la population, en reconnaissant que les autorités n'avaient pas été à la hauteur dans la protection contre l'ouragan Wilma.

■ En décembre, le pionnier du clonage des embryons, le Sud-Coréen Hwang Woo-suk, a présenté ses excuses et sa démission de toutes ses fonctions, reconnaissant des manquements à l'éthique.

Quelques excuses médiatiques

■ En mars, l'animateur de radio de Qué-

bec, Jeff Fillion, pour les propos qu'il a tenus à l'endroit de Sophie Chiasson, présentatrice de météo.

■ En août, l'animateur de radio de Québec Sylvain Bouchard, de la station de radio CJMF 93,3, pour les propos qu'il a tenus à l'endroit de la nouvelle gouverneure générale Michaëlle Jean.

■ En août, le maire de Huntingdon et animateur de radio Stéphane Gendron, auprès du premier ministre Jean Charest, après l'avoir traité de «meurtrier» en ondes, le mois précédent. Il reprochait au gouvernement de ne pas rendre accessible le médicament Herceptin aux femmes souffrant d'un cancer du sein.

■ En septembre, l'animateur Gilles Proulx, pour des déclarations qu'il a faites sur une jeune victime de viol.

■ En septembre, le réseau CTV, auprès de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, pour avoir rapporté sa mort par erreur.

■ En novembre, le journaliste Michel Vastel, auprès du président de l'ADISQ, Yves-François Blanchet. Le journaliste avait dit à la télévision que les dirigeants de l'ADISQ étaient complices du pédophile Guy Cloutier.

■ En novembre, Radio-Canada et l'écrivain et dramaturge Michel Tremblay, auprès de l'auteur Victor-Lévy Beaullieu, qui estimait avoir été diffamé au cours d'une entrevue la veille.

■ En octobre, l'avocat Guy Bertrand a présenté des excuses devant le comité de discipline du Barreau du Québec pour avoir soutenu qu'il y avait au sein de la Cour suprême un complot juif contre son client, Léon Mugesera.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390